

Rapport d'Activité 2020



Familles Rurales Fédération Départementale du Loiret

1, rue d'Aquitaine

45380 LA CHAPELLE SAINT-MESMIN

loiret.famillesrurales.org

fd.loiret@famillesrurales.org

Table des matières

Le projet du Mouvement	2
Le Conseil d'Administration	3
Membres du Bureau	3
Autres membres du Conseil d'Administration	3
La Vie Associative	4
L'accompagnement des associations	4
La petite enfance	13
La parentalité	13
L'enfance	14
La jeunesse	19
La consommation	21
Les Points de médiation numérique	23
Les Commissions Vie associative	25
L'application « Web des Familles »	25
Les partenariats	26
Le Service à la Personne	27
Historique	27
Les associations de service à la personne adhérentes	27
Activité du service à la personne	29
Services jardinage – bricolage	32
Transport de personnes à mobilité réduite	32
Actions collectives de prévention auprès des seniors	38
Liste des associations Familles Rurales dans le Loiret	39
Liste des associations de Service d'Aide à la Personne adhérentes à la Fédération Départementale	40
Liste des structures Petite Enfance Familles Rurales	41
Liste des accueils de loisirs Familles Rurales du Loiret	42
Annexes : Communiqués de presse 2020 du Mouvement Familles rurales	49

Le projet du Mouvement

Le Projet Familles Rurales se lit comme un idéal qui nourrit la réflexion et oriente les actions. Il reprend les principales idées et valeurs qui fondent l'action de Familles Rurales. Elles servent de repères aux familles et aux associations dans leur mise en place de projets, de services, d'animations ou d'activités en milieu rural.

La famille, le cœur de la société

Créatrice de vie et d'avenir, la famille assume la fonction fondamentale d'éducation des enfants. Les valeurs que leur transmettent leurs parents vont nourrir leurs rapports avec les autres. Mais la famille dépasse le couple et ses enfants. Elle intègre toutes les générations, du plus jeune au plus ancien.

Pour Familles Rurales, la vie privée de la famille se prolonge d'une dimension sociale. Afin de donner à la famille toutes ses chances de réussite, un accompagnement des parents peut être nécessaire. Le Mouvement épaulé ainsi les familles dans leur rôle d'éducation et aide les parents seuls à assumer leurs responsabilités.

Enfin, en tant qu'acteur économique important, la famille est en droit de bénéficier d'un cadre de vie propice à son équilibre.

Le milieu rural, un espace de vie

Pour une famille, pouvoir choisir son lieu d'habitation, en fonction de ses aspirations et de son projet de vie, est indispensable à son épanouissement.

Selon Familles Rurales, les politiques d'aménagement du territoire ne prennent pas suffisamment en compte le milieu rural. Le Mouvement est favorable à une politique qui privilégie le partage de la richesse entre ville et campagne plutôt que la concentration des activités et des services en zone urbaine ou périurbaine. Des politiques volontaristes de créations d'emplois et de constructions de logements locatifs sont nécessaires. En développant des structures d'accueil pour les enfants, des activités culturelles et de loisirs et en favorisant l'accès aux services de santé, à l'information et aux transports, Familles Rurales entend aider le milieu rural à rester attractif et accueillant.

L'association, une famille élargie

L'association est un espace privilégié où, en dehors de la famille, l'homme peut tisser d'autres liens humains. La vie associative est une formidable école de responsabilité, de débat, de réflexion et de participation. L'association permet à chacun de valoriser ses savoir-faire, de découvrir ses compétences et de les mettre au service de la collectivité.

Familles Rurales se différencie des autres associations par sa dimension familiale qui l'amène à prendre en compte les attentes de toutes les générations et de toutes les familles.

Le Conseil d'Administration

Membres du Bureau

Président

M. BONSERGENT Robert

Trésorier

M. LECCIA Alain

Secrétaire

Mme CRAPEAU Annik

Secrétaire Adjointe

Mme MEICHELBECK Isabelle

Membre

M. GUYOT Gilles

Membre

M. GERINTE Dominique

Autres membres du Conseil d'Administration

Mme COULON Françoise

Mme GAUCHARD Monique

M. HARAN Pascal

Mme MARCHIN Marinette

Mme SOUBIEUX Jannick

Mme TESSIER Raymonde

Mme WOJCIECHOWSKI Michelle

Direction

M. NIGRON Pascal

La Vie Associative

L'accompagnement des associations

Notre réseau associatif a été percuté, comme l'ensemble de la nation, par la crise sanitaire liée à la pandémie du Covid19. Nos associations ont stoppé brutalement la plupart de leurs activités avec les mesures de confinement décidées par le gouvernement. Des actions spontanées de solidarité ont émergé, à destination des soignants avec la confection de blouses et masques et à destination des personnes isolées avec l'organisation de contact téléphonique et l'envoi de dessins d'enfants aux personnes âgées.

Nos associations de service à la personne ont été en première ligne avec l'implication totale des personnels, intervenants domicile comme administratifs, pour assurer la continuité des aides aux actes essentiels de la vie quotidienne de nos aînés.

Nos chargés de mission à l'accompagnement des associations ont été mis en activité partielle à 80%, nous avons gardé 20% de leur temps de travail pour assurer une veille auprès de nos dirigeants bénévoles et communiquer sur internet. Stéphane CAUCHOIS, en poste depuis septembre 2019, a fait le choix de nous quitter en juillet 2020. Il n'a pas été remplacé tout de suite. Florence a repris les deux postes de chargés de mission.

Le service vie associative de la Fédération des Familles Rurales est à présent composé d'une salariée :

Florence COAT : Chargée mission Vie associative

☎ 02.38.65.48.71 / 06.84.79.56.71

✉ florence.coat@famillesrurales.org

Référente « Communication – Consommation – Projet Familles Eco Gourmandes – Formation des bénévoles »

Les missions suivantes lui ont également été temporairement transférées : « Parentalité – Petite enfance – Enfance - Jeunesse – PMN – Formation des bénévoles »

Répartition des secteurs

Secteur sud-ouest	Secteur nord-est
ARDON	ASCHERES LE MARCHE
BACCON	BOIGNY SUR BIONNE
CHAINGY	BEAULIEU SUR LOIRE
CHARSONVILLE	BRAY EN VAL
CHATEAUNEUF SUR LOIRE	COULLONS
EPIEDS EN BEAUCE	CROTTES EN PITHIVERAIS
GIDY	DAMPIERRE EN BURLY
HUISSEAU COULMIERS ROZIERES	JARGEAU
INGRE	LES BORDES
LAILLY EN VAL	LOURY-CHILLEURS
MEUNG S/ LOIRE	MARDIE
ORMES	MARIGNY-LES-USAGES
PATAY	NANCRAY S/ RIMARDE
SAINT AY	NEUVILLE AUX BOIS
SAINT PERAVY LA COLOMBE	OUTARVILLE
SANDILLON	OUZOUER SUR LOIRE
ST DENIS EN VAL	REBRECHIEN
ST CYR EN VAL	SAINT MARTIN D'ABBAT
	TRAINOU

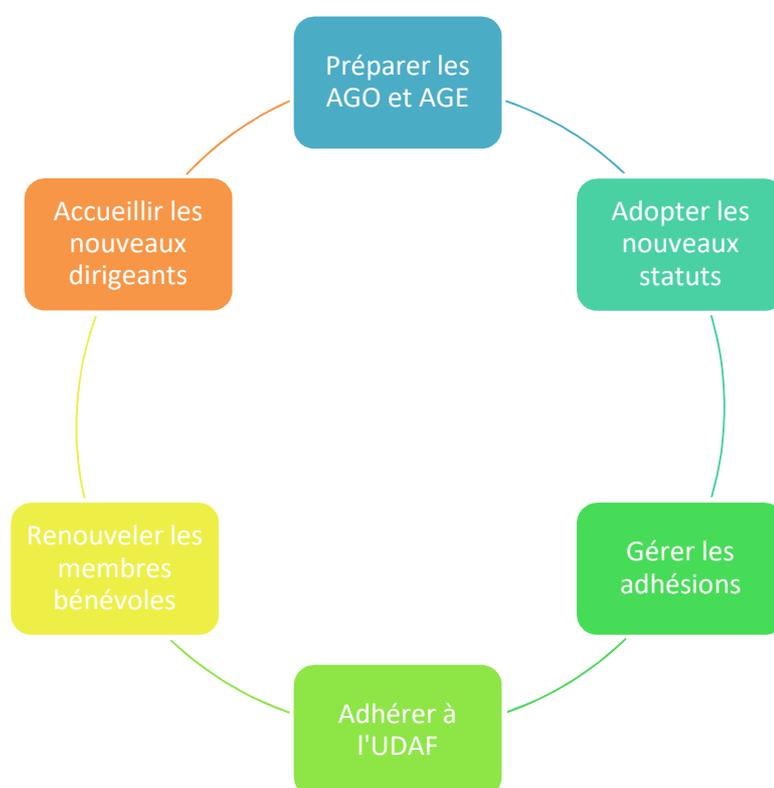
L'accompagnement associatif c'est :

Participer aux Assemblées Générales :

La **participation des représentants fédéraux aux assemblées générales des associations** est une **démarche importante** pour la Fédération. Les administrateurs correspondants y participent ou se font représenter par un des membres de l'équipe salariée.

C'est l'occasion pour la Fédération départementale de **présenter les travaux fédéraux en cours**, de **mobiliser de nouvelles personnes**, de **présenter localement le service à la personne**. Pour l'association visitée et ses membres, c'est aussi le moment de **poser des questions**, de **soumettre des propositions** qui seront rapportées au Conseil d'Administration fédéral.

Suivre la vie statutaire :



Participer à la vie de l'association :

- Accompagner les membres du bureau et **appui aux dirigeants**.
- Accompagner les bénévoles dans les **démarches administratives** (assurances, AG, etc.).

 *Mettre à disposition un lieu ressource pour répondre aux questions des associations et leur transmettre les informations indispensables à leur fonctionnement.*

C'est aussi des **outils à disposition** : modèle de procès-verbaux pour les assemblées, d'invitations, de flyers et d'affiches, etc.

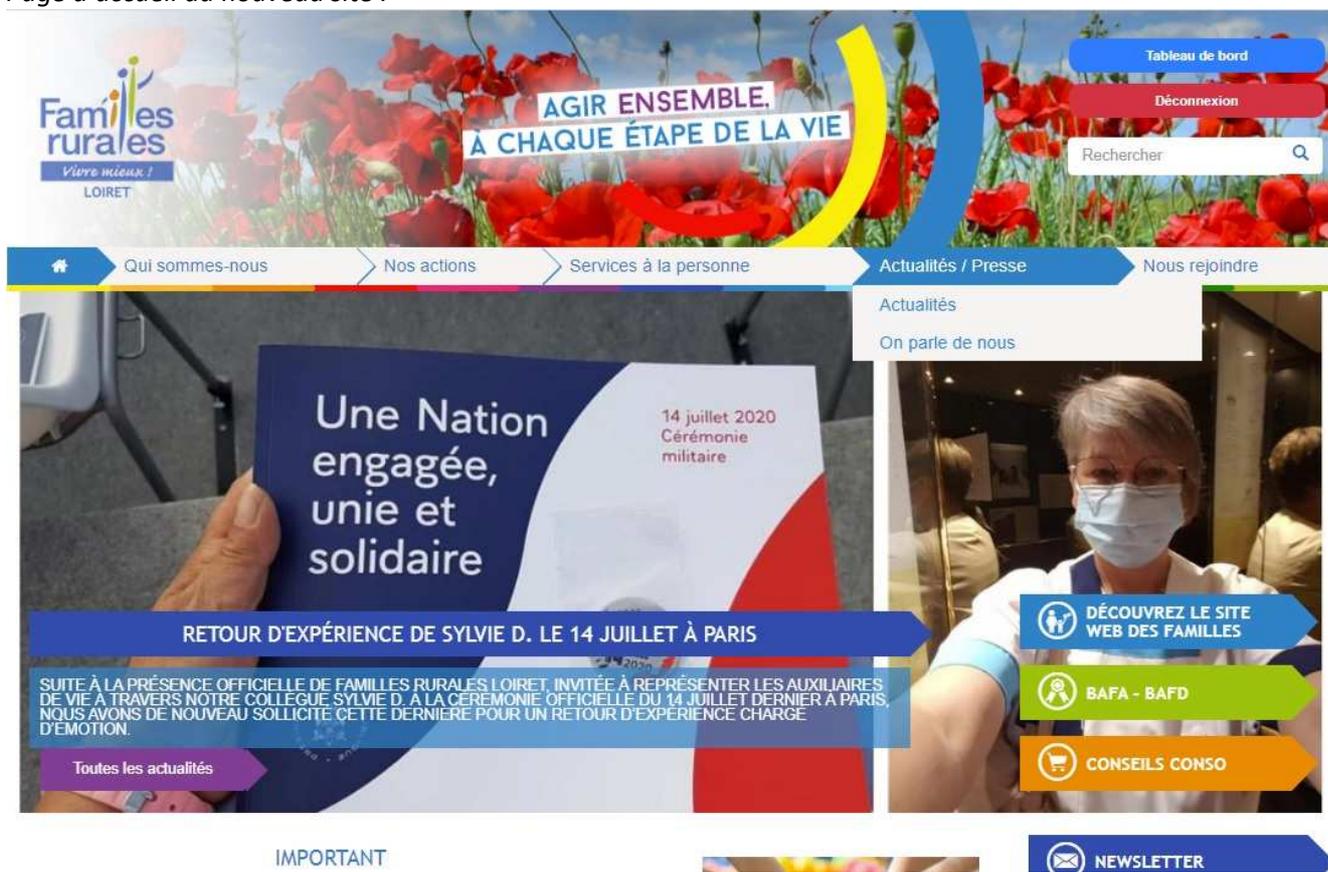
De nombreuses actions sont proposées aux familles par les associations. Qu'il s'agisse d'**activités de loisirs, de pratiques sportives, culturelles ou d'animation locale**, la Fédération accompagne les responsables dans l'organisation de ces activités.

 *Développer la communication dans le réseau :*

➤ **Le site Internet** : La Fédération du Loiret bénéficie de l'hébergement de la Fédération Nationale pour son nouveau site, respectant la **charte graphique fédérale** et mis en place en **février 2020** : loir@t.famillesrurales.org

Ce dernier est **régulièrement mis à jour** et présente la Fédération, ses actions, ses missions, ainsi que les manifestations des associations Familles Rurales du Loiret. Il comporte en outre de **nouveaux onglets** comme l'onglet « Actualités » ou encore « On parle de nous », qui recensent respectivement les dernières infos relatives aux actions de Familles rurales et les articles de presse, principalement locale, qui relaient les événements.

Page d'accueil du nouveau site :



The screenshot shows the homepage of the website. At the top left is the logo for 'Familles rurales LOIRET' with the tagline 'Vivre mieux !'. The main banner features a field of red poppies and the text 'AGIR ENSEMBLE. À CHAQUE ÉTAPE DE LA VIE'. On the right side of the banner, there are buttons for 'Tableau de bord', 'Déconnexion', and a search bar labeled 'Rechercher'. Below the banner is a horizontal navigation menu with items: 'Qui sommes-nous', 'Nos actions', 'Services à la personne', 'Actualités / Presse', and 'Nous rejoindre'. Under 'Actualités / Presse', there are sub-headers for 'Actualités' and 'On parle de nous'. The main content area is dominated by a large article titled 'Une Nation engagée, unie et solidaire' dated '14 juillet 2020 Cérémonie militaire'. Below the article title is a sub-header 'RETOUR D'EXPÉRIENCE DE SYLVIE D. LE 14 JUILLET À PARIS' and a short text snippet: 'SUITE À LA PRÉSENCE OFFICIELLE DE FAMILLES RURALES LOIRET, INVITÉE À REPRÉSENTER LES AUXILIAIRES DE VIE À TRAVERS NOTRE COLLÈGUE SYLVIE D. À LA CÉRÉMONIE OFFICIELLE DU 14 JUILLET DERNIER À PARIS, NOUS AVONS DE NOUVEAU SOLlicité CETTE DERNIÈRE POUR UN RETOUR D'EXPÉRIENCE CHARGÉ D'ÉMOTION.' To the right of the article, there are several call-to-action buttons: 'DÉCOUVREZ LE SITE WEB DES FAMILLES', 'BAFA - BAFD', and 'CONSEILS CONSO'. At the bottom of the page, there is a blue button labeled 'IMPORTANT' and a dark blue button labeled 'NEWSLETTER'.

Nouvel onglet « Actualités » :

ACTUALITÉS

Retour d'expérience de Sylvie D. le 14 juillet à Paris
29 juillet 2020

Observatoire des prix des fruits et légumes frais 2020
28 juillet 2020

La ruralité à son secrétaire d'Etat
27 juillet 2020

Retour d'expérience de Sylvie D. le 14 juillet à Paris
29 juillet 2020

Contact

1 rue d'Aquitaine
45380 LA CHAPELLE ST MESMIN
02 38 65 48 80
Nous écrire

Nouvel onglet « On parle de nous » :

ON PARLE DE NOUS

Entraide & convivialité / Entraide & solidarité

TROIS MILLE MASQUES ONT ÉTÉ DISTRIBUÉS AUX SAINT-CYRIENS
www.larep.fr - 12 mai 2020

SOUTENIR LES PERSONNES FRAGILES
www.larep.fr - 15 avril 2020

RETOUR D'EXPÉRIENCE DE SYLVIE D. LE 14 JUILLET À PARIS
29 juillet 2020

Contact

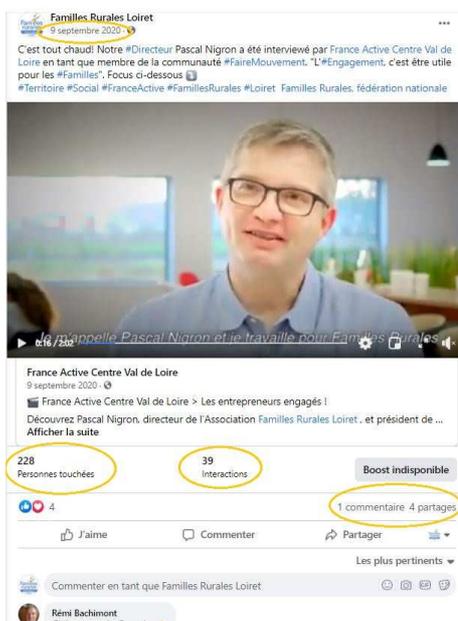
1 rue d'Aquitaine
45380 LA CHAPELLE ST MESMIN
02 38 65 48 80
Nous écrire

➤ **Les réseaux sociaux : Un plan de communication sur les réseaux sociaux a été élaboré afin de mieux cibler les contenus publiés en fonction des canaux choisis (pages Facebook, compte Twitter, chaîne YouTube). Le renforcement de l'utilisation des réseaux sociaux a donc permis la mise en avant des activités des différents services de la Fédération mais aussi des actualités des associations locales.**

Exemples de contenus publiés sur les réseaux sociaux au cours de l'année :



11:25 AM · 30 nov. 2020 · Twitter Web App



L'année 2020 a bien sûr été très particulière. Dès le premier confinement, nous avons tenu à communiquer régulièrement du **contenu en lien avec le Service à la Personne**, afin d'une part de **sensibiliser le public au quotidien particulièrement éprouvant des personnels du SAP** dans cette période, mais aussi afin de **saluer leur investissement, leur professionnalisme**, et de **confirmer le maintien de cette activité essentielle auprès de nos usagers même au plus fort de la crise sanitaire**.

Nous avons également relayé les **initiatives prises par les associations**, de confection de masques et de blouses par exemple.

Ces publications ont permis d'offrir une visibilité forte des activités du SAP à un public large.

Exemples de contenus publiés au cours de la crise sanitaire :

Familles Rurales Loiret
17 avril 2020 · 🌐

Les associations locales Familles rurales du Loiret se mobilisent durant le confinement! MERCI aux nombreuses petites mains qui confectionnent chaque jour des masques en tissu et des blouses à destination des aides à domicile, des usagers mais aussi des hôpitaux du département et des professionnels de santé! Merci et Bravo aux bénévoles de Chaingy, Familles Rurales de Coullons Ingré, St Ay, St Cyr en Val, Familles Rurales Saint Péréavy la Colombe ainsi qu'aux Couturières du Loiret (liste non exhaustive) !

1 150 Personnes touchées 165 Interactions [Booster la publication](#)

👍❤️ 15 4 commentaires 13 partages

👍 J'aime 💬 Commenter ➦ Partager

Les plus pertinents ▾

Familles Rurales Loiret
26 avril 2020 · 🌐

Familles Rurales - Saint Cyr en Val
26 avril 2020 · 🌐

Familles Rurales St Cyr en Val participe à la lutte contre le Covid 19. Les couturières bénévoles de l'association s'associe à la Mairie, pour confectionner des masques en tissus. Ils sont destinés à être prochainement distribués à la population. Bravo à elles pour leur engagement!

380 Personnes touchées 81 Interactions - Indice de diffusion [Boost indisponible](#)

👍❤️ 10 3 commentaires 1 partage

👍 J'aime 💬 Commenter ➦ Partager

Familles Rurales Loiret
16 avril 2020 · 🌐

Toute l'année, le Service à la Personne Familles rurales du Loiret intervient chez nos usagers 7/7j pour les accompagner dans leurs levés et couchers, toilettes (accompagnement ou toilette au lit) et changes, les repas, les courses et l'entretien du lieu de vie, l'accompagnement aux rdv extérieurs (médecins, pharmacies, etc.) et surtout aujourd'hui leur apporter un soutien psychologique crucial.
En cette période de confinement, nous tenons à dire un grand MERCI à nos aides... Afficher la suite



3 407 Personnes touchées 624 Interactions [Booster la publication](#)

Vous et 59 autres personnes 16 commentaires 44 partages

J'aime Commenter Partager

Les plus pertinents

Commenter en tant que Familles Rurales Loiret

Patricia Blanchet
Très belle équipe les filles je suis très fière de vous... Et tellement reconnaissante.. Il faut absolument que le métier soit reconnu.. ❤️❤�
J'aime · Répondre · Envoyer un message · 42 sem · 4

Guillon Cesar
Et Bravo à Vous Et votre dévouement... 🙏
J'aime · Répondre · Envoyer un message · 42 sem · 1

Familles Rurales Loiret
20 avril 2020 · 🌐

Le Service à la Personne Familles rurales Loiret est composé de plus de 340 aides à domicile. Aujourd'hui découvrez le portrait d'Aline, Auxiliaire de vie sociale, qui continue ses interventions essentielles auprès des personnes âgées à leur domicile pendant le confinement.



2 815 Personnes touchées 615 Interactions [Booster la publication](#)

Vous et 50 autres personnes 19 commentaires 29 partages

Familles Rurales Loiret
7 mai 2020

Nous tenons à remercier la générosité de nombreux acteurs du Loiret qui par le don de masques, de gels, de charlottes, etc. ont permis aux équipes de notre Service à la Personne de continuer leur travail essentiel en restant protégées. Nos remerciements vont notamment à Dior, Shiseido, Crudettes, Thevenin, Sucrerie D'Artenay, Métro ; les Mairies de Chécy, Ingré, Malesherbes, Loury, Saint Benoit sur Loire ; les pharmacies d'Ingré et de Loury ; les couturières de St Hilaire, Jar...

Afficher la suite




1 670 Personnes touchées
459 Interactions

Booster la publication

Vous et 36 autres personnes
11 commentaires 24 partages

J'aime Commenter Partager

Les plus pertinents

Familles Rurales Loiret
15 juillet 2020

Merci à La République du Centre pour cette belle Une hier !



La République du Centre
13 juillet 2020

À la une de La République du Centre mardi 14 juillet 2020



➤ **Service civique** : Ilona BOUDVILAIN, recrutée en Service Civique sur 9 mois à partir de septembre 2019, a continué son engagement jusqu'à la fin de son contrat le 24 juillet. Le confinement ayant mis entre parenthèses la grande majorité des activités du service Vie asso, **Ilona a vu ses missions drastiquement diminuer** pour reprendre très progressivement à partir de mai, sans toutefois retrouver son rythme précédent.

Missions de **développement** et d'**amélioration de nos outils de communication** réalisées de septembre 2019 à juillet 2020 :

<p>Soutien au développement de la communication interne & externe</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Création & mise à jour suivant la charte graphique institutionnelle d'affiches, livrets, flyers, cartes de vœux, cartes de visite, roll-up, bannières réseaux sociaux - Recherche de contenu, mise en page et envoi de la newsletter mensuelle interne au réseau - Demandes de devis et suivi des commandes auprès des fournisseurs (imprimeurs) - Soutien concret au transfert des sites Internet des associations locales sur la nouvelle plateforme institutionnelle - Animation de formations individuelles auprès des bénévoles sur l'utilisation de ladite plateforme
<p>Soutien à la mise en place du projet de Points de Médiation Numérique (PMN)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Recensement des besoins des associations locales - Aide à l'organisation matérielle et pédagogique en amont des ateliers de prise en main informatique - Co-animation des ateliers (découverte de l'outil informatique, d'Internet, etc.) - Tenue des feuilles de présence
<p>Divers</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Soutien à l'animation des réseaux sociaux (Twitter, Facebook) - Suivi & analyse des statistiques mensuelles réseaux sociaux - Mise en place d'un trombinoscope en interne

Devant sa motivation, compétences et projet professionnel (Ilona a intégré l'AFTEC en septembre pour suivre un cursus de communication), nous lui avons proposé de rester pour **deux années supplémentaires en contrat d'alternance** avec les missions suivantes :



- Mission I Développement de la communication commerciale sur l'offre SAP et marque employeur
- Mission II Appui à la réalisation de la communication générale
- Mission III Appui à la mise en place du plan de communication 2020 & à l'élaboration du plan 2021
- Mission IV Animation d'actions collectives



Former les bénévoles



Les formations des bénévoles proposées par la Fédération bénéficient du **soutien financier** de la Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale du Centre Val de Loire et du Loiret (**DRDJSCS**) dans le cadre du FDVA (Fonds de Développement de la Vie Associative) et du **Conseil Régional** par l'intermédiaire du Mouvement

Associatif via la Fédération Familles Rurales de la Région Centre.

Elles sont **destinées aux responsables et bénévoles** des associations locales.

Nous favorisons en temps normal les **rencontres décentralisées** pour **permettre au plus grand nombre d'y participer**.

L'année 2020 et ses événements sanitaires s'est bien-sûr accompagnée de l'**annulation des sessions de formation en groupe** proposées de mars à septembre. Après concertation avec les bénévoles de nos associations locales et dans le but de protéger les publics à risques, nous avons également pris la décision d'annuler toutes les formations présentiellees proposées au second semestre.

En parallèle, nous avons progressivement encouragé et accompagné les bénévoles à utiliser les **outils de réunion en Visio devenus indispensables**, au moins temporairement, tels Zoom, GoToMeeting, et surtout Teams, qui fait partie de la suite Office mise à disposition à titre gratuit pour toutes les associations désireuses de poursuivre leurs activités associatives et vie statutaire à distance.

Ainsi, dès avril 2020, le Bureau était initié à l'utilisation de Teams pour poursuivre ses réunions régulières et nécessaires à distance. A partir de septembre 2020, **nous avons pu rencontrer les associations volontaires en tous petits groupes pour paramétrer leur matériel et les initier ou renforcer leurs compétences** dans l'utilisation de ces outils.

La petite enfance

Le secteur petite enfance n'a pas connu d'activité en 2020.

La parentalité

Le secteur parentalité n'a pas connu d'activité en 2020.



L'enfance

Les Accueils de Loisirs Sans Hébergement

3 associations gèrent un accueil de loisirs à l'année ou **occasionnellement** un accueil périscolaire.

Périscolaire	Mercredis	Petites vacances	Été (juillet)
<ul style="list-style-type: none"> •Beaulieu sur Loire •Dampierre en Burly •Patay 	<ul style="list-style-type: none"> •Beaulieu sur Loire •Patay 	<ul style="list-style-type: none"> •Beaulieu sur Loire •Patay 	<ul style="list-style-type: none"> •Beaulieu sur Loire •Patay •St Pérayv la Colombe

La Fédération **accompagne les associations** dans toutes les étapes liées à l'**organisation d'un accueil de mineurs**, qu'il soit **régulier** ou **occasionnel**.

Obligations administratives

- La Fédération est l'interlocuteur auprès de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale pour les demandes de dérogation, les problèmes de déclaration et tout point concernant la réglementation.
- Télé déclaration, fiche complémentaire, activité accessoire, déclaration DDPP, déclaration CAF...
- La Fédération est l'interlocuteur auprès de la Caisse d'Allocation Familiale (CAF) du Loiret pour l'appui dans les dossiers de prestations.

Création et mise à jour d'outils

- Règlements des ACM, Assurance, contrats de travail, grille de salaires, fiche de liaison, fiche d'inscription, règlement intérieur...

Rencontre organisateurs

- Avant l'été et en septembre (bilan) tous les organisateurs sont conviés à ces réunions

Budget

- Réalisation des budgets prévisionnels et comptes de résultat.

Recrutement

- Portefeuille de candidatures animateurs/ directeurs
- Aide au recrutement des équipes d'animation (proposition d'offres d'emploi, proposition de CV, mise à disposition d'outil pour le recrutement et l'évaluation, voire présence aux entretiens).
- Participation aux différents forums de l'emploi et jobs d'été.

La formation des directeurs de structures

- Accompagnement individuel pédagogique des directeurs.

Mutualisation

- Groupement de prestations (autocariste)
- Prêt de matériel (malles pédagogiques, matériel de camping, ...).
- Lieu de ressources pour les idées d'activités, d'intervenants, de lieux de sorties ou camping.

Les visites des accueils de loisirs

- Pendant l'été tous les accueils sont visités
- Un point est fait avec le directeur de la structure sur les documents obligatoires, les effectifs, le taux d'encadrement et les activités en général. Ces rencontres permettent également d'identifier les besoins spécifiques.
- Après chaque visite un point téléphonique est fait avec les bénévoles si besoin. Un compte rendu est transmis à l'association.

Ouverture du Centre de loisirs de ST MARTIN D'ABBAT

Le centre est géré par la **Fédération départementale Familles Rurales Loiret**.

PERIODE	DATES	NBRE DE JOURS	EFFECTIFS	THEME / SORTIE(S)
HIVER	Du 17 au 21 février	5	32	Maison de Loire (JARGEAU) Piscine (JARGEAU)
PRINTEMPS	<i>Annulé en raison de la crise sanitaire</i>			
ETE	Du 06 au 24 février	15	17*	Thème : <i>Le Mexique</i> Sorties : Château de SAINT-BRISSON-SUR-LOIRE Accrobranche au Nolimit Aventure (CONFLANS-SUR-LOING)
AUTOMNE	Du 19 au 23 octobre	5	22*	Thème groupe des petits : <i>Mon ami le chat</i> Thème groupe des grands : <i>Voyage en Guinée</i> Sortie : Arboretum (INGRANNES)

* Les effectifs accueillis en été et automne 2020 ont été réduits, en concertation avec la Mairie, pour correspondre aux protocoles sanitaires en vigueur (jauge, limitation du brassage, etc.).

PLANNING D'ACTIVITES					
	LUNDI 6/7	MARDI 7/7	SEMAINE 1 - 6 ANS	MONICA	
			MERC 8/7	JEUDI 9/7	
				VENDR 10/7	
9h30	DEPART Je m'envole sur le dos de mon oiseau mexicain... et quelles drôles de bêtes je rencontre !	CALAVERAS Moi aussi je veux un masque pour la fête !	Sous le soleil mexicain je survole les paysages CACTUS AUX SOMBREROS	Finition calaveras et fresque	SOUS MON SOMBRERO J'AIME LE SOLEIL MEXICAIN
11h30	Découpages, peinture	Eau, farine, journaux barbouiller, badigeonner je m'amuse	GRAND FRESQUE COLORE	La peinture et moi et moi ! des couleurs partout !	Coloriage, collage
12h00	PICQUE-NIQUE	PICQUE-NIQUE	PICQUE-NIQUE	PICQUE-NIQUE	PICQUE-NIQUE
14h30	Petits jeux et conte	Petits jeux un peu de danse	Jeux	Pastel de elote (gâteau mexicain au maïs) & petits jeux	Petits contes mexicains danse, chant & jeux de mimes
16h30		J'aime la musique et je chante !			
17h00					
18h30					

Planning d'activités Semaine 1 – Été 2020



Flyer d'inscriptions – Toussaint 2020

Le centre de loisirs s'est déroulé au
[Groupe scolaire La Charmille](#)
14, place de la mairie
45110 ST MARTIN D'ABBAT

Il a ouvert les
lundis, mardis, mercredis, jeudis et vendredis
de 7h30 à 18h30



Public et fréquentation

Le centre de loisirs a accueilli les **enfants scolarisés de 3 à 11 ans** inclus, résidant à ST MARTIN D'ABBAT.
Le centre de loisirs **accepte** les enfants de familles **résidant hors commune**.

En 2020, **le centre n'a pas pu ouvrir en février en raison de la crise sanitaire**. Les effectifs d'accueil ont ensuite été réduits en juillet et à la Toussaint, en concertation avec la Mairie, pour rester conformes aux protocoles sanitaires en vigueur. Un protocole sanitaire spécifique, distribué aux parents et à l'équipe d'animation et régulièrement mis à jour, a également été mis en place.

Le centre de loisirs a ainsi accueilli **41 enfants différents** représentant **28 familles** soit **2520 heures / enfants**.

Les participations demandées aux familles

La participation des familles varie de **3,25€ à 16,25€ par jour** selon le quotient familial.

Rappel : l'inscription est possible sur 4 ou 5 jours d'ouverture depuis les vacances d'automne 2017.

Le tarif fixé par la commune pour les familles hors commune est de **16,25€ la journée**.

La subvention municipale

La commune de ST MARTIN D'ABBAT a versé une subvention de **8 135€ en 2020** pour le fonctionnement de l'accueil de loisirs.

L'équipe

L'équipe pédagogique est composée d'une **directrice expérimentée**, Monica BREURE, et de **2 ou 3 animateurs** selon les périodes de vacances. Un **personnel de service** est aussi recruté à chaque période de fonctionnement pour le **service des repas**, fournis par API, et l'**entretien des locaux**.

Projet pédagogique

Les objectifs du projet pédagogique sont basés sur les **objectifs éducatifs de Familles Rurales**, soit **l'épanouissement de l'enfant** dans un **climat affectif et relationnel de qualité** tout en assurant la **sécurité**

physique et morale en favorisant l'autonomie des enfants, le respect, la découverte, la citoyenneté et la solidarité.

👉 Journée typique :

7h30-9h30	⇒	Accueil
9h30-11h30	⇒	Activité et rangement
11h30-11h55	⇒	Temps libre extérieur
11h55	⇒	Passage aux toilettes et lavage des mains
12h00-13h00	⇒	Repas
13h00-14h30	⇒	Temps calme (sieste et/ou petits jeux au libre choix)
14h30-16h30	⇒	Activité et rangement
16h30	⇒	Goûter
17h00-18h30	⇒	Départ des enfants

👉 Déroulement typique de la semaine :

Un thème par période de vacances



Source : chateau-de-meung.com



Une grande sortie une fois par semaine



Une sortie piscine une fois par semaine



Activités manuelles, sportives, activités libres



Un grand jeu et/ou activité commune à tout le centre dans la semaine

Visite de contrôle de la DRDJSCS et retours des parents

Le 23 juillet 2020, Mme MORICONI, Conseillère d'éducation populaire et de jeunesse à la Direction régionale et départementale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale, a visité le centre pour en contrôler la gestion, l'encadrement, la bonne application du protocole sanitaire, le fonctionnement en période de crise sanitaire ainsi que son volet éducatif et pédagogique.

Les « impressions générales et conseils » prodigués dans son rapport sont les suivants : « **L'accueil de loisirs est géré rigoureusement, l'équipe d'animation est compétence et dynamique. Les activités proposées aux enfants sont diversifiées et de qualité.** ».

Certains parents nous ont d'ailleurs fait des retours très positifs sur l'organisation du centre dans ces conditions particulières, dont cette maman : « **Je tenais à vous remonter mon entière satisfaction de l'équipe qui s'est occupée des enfants. Ils se sont superbement engagés à faire passer un bon été aux enfants malgré les circonstances. Que ce soit pour les sorties et les animations, une équipe au top !** ».

La jeunesse

Rappel des objectifs généraux

- ⇒ Faciliter l'**accès à la citoyenneté** et à l'**autonomie** des jeunes
- ⇒ Développer des **actions pour les jeunes** situés en *milieu rural*
- ⇒ Permettre à **tous** d'accéder aux **loisirs**, aux **vacances** et à la **vie de groupe**
- ⇒ Soutenir & **accompagner les parents** dans leurs **missions éducatives** et leurs fonctions parentales
- ⇒ Organiser des **actions de prévention** des conduites à risque.

Il s'agit de [permettre aux jeunes de s'investir sur un projet](#) en les incitant à **participer aux Commissions jeunesse**, en leur proposant des **temps d'expression, d'échanges** et **de réflexion** pour :

Faciliter leur **réussite éducative**

Favoriser leur **épanouissement**

Leur faire prendre conscience de leurs **perspectives scolaires & professionnelles**

Développer chez eux la **prise d'initiatives** et **l'engagement citoyen**

Les responsabiliser sur leurs **droits et devoirs**

Eveiller chez eux une **conscience (éco)citoyenne**

Le groupe jeunesse est composé de jeunes adhérents de 4 associations Familles Rurales **ASCHERES LE MARCHE, LOURY, MARIGNY LES USAGES** et **VENNECY**.

Dans la continuité de la fin de l'année 2019, les jeunes ont proposé plusieurs sorties pour l'année :

➤ Sortie patinoire le 03 janvier 2020

24 jeunes des associations de Loury, Marigny et Vennecy ont participé à cette sortie. Ce premier moment de l'année ensemble a fait **redémarrer le projet global** et permis de **communiquer** avec des jeunes ne venant pas aux réunions régulières du vendredi soir.

➤ Réunions et rencontres

Les jeunes se sont ensuite retrouvés le 10 janvier, le 31 janvier et 14 février.

Certains étant présents sur certaines rencontres et d'autres non, le groupe a atteint 22 jeunes, chaque rencontre rassemblait à peu près 15 jeunes.

Ils **ont donc travaillé sur le camp** en choisissant la destination de TALMONT SAINT HILAIRE (85) afin de pouvoir profiter d'activités nautiques mais aussi d'un **rassemblement jeunesse organisé par la Mairie et Familles rurales Vendée (environ 700 jeunes, avec activités, concerts...)**.

Ils ont aussi travaillé à une sortie pour les vacances de février avec conférence au BRGM sur le thème de l'eau et après-midi ludique à centre parcs.



➤ Sortie BRGM et Center Parc

La **sortie BRGM et Center parc** s'est déroulée le vendredi 21 février. Seulement 22 jeunes y ont participé – une participation encourageante même si l'équipe organisatrice espérait plus de monde.

La journée, encadrée par Stéphane, Ilona (SC FD45) et Carole LADUNE, bénévole de l'association de Loury, s'est déroulée agréablement.

➤ Préparation des sorties et séjours

Le groupe s'est retrouvé de nouveau le 06 mars afin de préparer une **sortie pour les vacances de printemps** et **préparer une demande de subvention CAF pour le séjour de l'été**.

Les conditions sanitaires n'ont malheureusement pas permis de pouvoir mener ces actions à terme.

Un groupe de conversation Snapchat a été mis en place au début du projet, il a été compliqué de garder le contact avec les jeunes.

Sur ce projet 2019/2020, aucun jeune d'Aschères le marché n'a participé (rencontres de préparation et sorties), entraînant un questionnement au sein de l'association locale.

Durant ce projet, l'association de Vennecy a été dissoute, faute de renouvellement de bénévoles, ce qui est vraiment dommage car un groupe de 5-6 jeunes de cette association s'est montré très impliqué et moteur dans le projet. La plupart envisageait même d'adhérer à l'association de Loury.

La crise sanitaire ayant entraîné une impossibilité de se rencontrer et de planifier des projets de groupe à court et moyen terme, combinée au départ de notre Chargé de mission Référent Jeunesse Stéphane en juillet, a malheureusement signifié la mise en pause des activités Jeunesse animées par la Fédération.

La consommation

Rappel

La **Fédération Nationale Familles Rurales** porte l'agrément [d'Association de consommateurs](#) pour l'ensemble du réseau depuis **1975, renouvelé pour 5 ans par arrêté le 02 juillet 2020**. Cet agrément est donc **étendu aux Fédérations affiliées** (sauf pour les actions en justice qui nécessitent une délégation explicite de la Fédération Nationale).

La Fédération Nationale dispose également de la [reconnaissance spécifique des associations de consommateurs agréées](#), renouvelée pour trois ans à compter du 1er janvier 2019. Les principaux avantages conférés par cette reconnaissance sont notamment de :

- **Siéger au Bureau du Conseil National de la Consommation (CNCCNC)** – qui est notamment en charge de la normalisation AFNOR pour la France, ou encore dans la mise en place du NUTRIScore pour laquelle une représentation des consommateurs face aux fabricants & distributeurs est nécessaire.
- Participer à des groupes de travail et **mener des actions de groupe**

L'**activité consommation** de la Fédération départementale se compose de **quatre axes** :

- ↳ La **représentation** auprès des **institutions**
- ↳ La **résolution de litiges** *via* les [Permanences conso](#)
- ↳ La **prévention** et **sensibilisation** par le biais d'**interventions collectives**
- ↳ L'**observatoire des prix** « grande consommation » grâce au **réseau des « veilleurs consommation »**

Activité sur l'année

En 2020 l'**équipe de bénévoles conso**, dont **Dominique GERINTE** est **référént**, assure le **suivi** et le **développement** de l'activité :

- ➔ **103 demandes d'info** et **39 ouvertures de dossiers** litiges ont été traitées
- ➔ **45 réunions** (en présentiel et en visioconférence) se sont tenues avec les partenaires dont la Banque de France, la DIRECCTE, le CTCR, le CNC, le CNA, la Commission stratégique consommation nationale Familles rurales, des formations consommation avec le CTCR, le BEUC, le Consumer pro, etc.
- ➔ **74 chroniques radio** enregistrées et diffusées sur les ondes de nos **partenaires Radio Campus** et **RCF Loiret** et en podcasts sur le net.



- ➔ **Collaboration sur des thématiques consommation** avec l'atelier de journalisme des **Junioreporters** de l'association **Familles rurales St Cyr en Val**, encadré par **Lætitia STANISLAVSKI** : enregistrement de chroniques diffusées sur Radio Campus, « formations radio », contribution aux ateliers de rédaction de la gazette du groupe, etc.



Axes de développement

- **Renforcer et développer les partenariats**, notamment avec RCF Loiret (enregistrement de nouvelles chroniques) et Radio Campus (nouvelles chroniques et responsabilisation du groupe des Junioreporters)
- **Développer** les permanences conso
- **Développer** les actions de prévention (utilisation des outils pédagogiques dédiés, connexion aux Points Conseil Budget) pour tous les publics pour tous les publics
- **S'impliquer** dans des **instances de représentation** (comme le CTRC, le CNC, le CNA, la DRCCRG, la DPPP, etc.)
- **Contribuer** à la relève des prix sur le terrain pour **l'Observatoire national des prix** de la grande consommation
- **Recruter** de nouveaux bénévoles conso et **consolider** l'équipe actuelle



**CONSOMMATION
ET VIE PRATIQUE**
Vivre mieux au quotidien

PERMANENCE CONSO

LA CAILLAUDIERE
45760 BOIGNY-SUR-BIONNE



Information sur les droits du consommateur
Aide au traitement des litiges

Les Mercredis de 14h30 à 17h30

☎ 02.38.81.04.80 / 06.43.81.47.23
conso.loiret@famillesrurales.org



Familles
rurales
Vivre mieux !
LOIRET

Les Points de médiation numérique



La fin de l'année 2019 avait été marquée par l'obtention par la **Fédération nationale** du [3^e prix Google.org Impact Challenge](#) pour un projet d'envergure : [ouvrir 100 points de médiation numérique \(PMN\) sur tout le territoire](#), *via* les associations locales, pour **reconnecter les habitants des territoires ruraux et rendre autonomes les laissés pour compte du numérique**.

Le projet

Accompagnement – Formation – Itinérance – Ruralité – Défi sont les mots clés de ce projet innovant.

Quoi	Initiation et accompagnement du grand public dans l'utilisation débutante ou intermédiaire du numérique.		
Pourquoi	Fracture numérique très marquée aujourd'hui entre les jeunes et les moins jeunes mais aussi entre les milieux urbains et ruraux . Fermeture ou inaccessibilité de nombreuses structures de services publics sur les territoires ruraux (ex. bureaux de Poste, centres des impôts ou CAF éloignés, etc.) et encouragement de la société à utiliser leur version numérique. Or la transition peut être difficile pour une partie du public s'il n'est pas accompagné.		
Comment	Salles mises à disposition <i>via</i> les assos locales FR pour y tenir ces permanences et ateliers, collectifs ou individuels, sur des thèmes correspondant aux besoins locaux . Sessions tenues par un médiateur (animateur du PMN) formé et compétent.		
Quand	Dès que toutes les conditions techniques sont réunies (voir ci-dessous). Fréquence à définir en fonction des besoins de l'asso, du nombre et de l'engagement des bénévoles et des participants. <i>Ex. 1 demi-journée par semaine.</i>		
Avec qui	Toujours avec un médiateur. Idéalement avec au moins un autre bénévole de l'asso locale pour l'aider à ouvrir/fermer la permanence, accueillir et aiguiller le public, etc.		
Combien	Financement de démarrage obtenu et sécurisé par la Fédération Nationale. Recherche de fonds supplémentaires pour développer l'action.		
Conditions techniques	Contribution FD	Contribution asso locale	Commun
	<ul style="list-style-type: none"> . Coordination et mise à dispo d'un médiateur (à former), disponible régulièrement et sur du long terme . Accompagnement à la mise en place d'une connexion internet . Mise à dispo du matériel informatique (ordinateurs portables, jusqu'à 7 pour les ateliers collectifs, médiateur inclus) 	<ul style="list-style-type: none"> . Mobilisation des futurs participants (en et or adhérents FR) . Mise à disposition d'1 salle avec prises électriques et électricité en état de fonctionnement. Tables et chaises. . Relations mairie . Mobilisation de bénévole(s) pour être formés médiateurs et tenir la permanence 	<ul style="list-style-type: none"> . Programme des ateliers collectifs élaboré selon besoins de l'asso et revu régulièrement . Fréquence des interventions définie en amont et revue selon besoins . Communication

La mise en place

La garantie de ce financement a donc permis de **déployer rapidement** les **ressources** et de motiver et **mobiliser** les **associations locales** pour une **mise en œuvre concrète** en **quelques semaines**.

Le **service vie associative** avait bien sûr pris soin de procéder à **recensement des besoins** grâce à un **sondage** mené **dans chaque association locale**. Il a également rencontré de nombreux acteurs du réseau dont le [CRIA45](#) afin de se faire identifier en amont et a activement préparé les différents supports pédagogiques en s'aidant du site [Lesbonsclics](#).

Ainsi, dès leur **lancement officiel** lors de la **Commission Vie** associative du 28 novembre 2019, les PMN ont suscité un **réel intérêt** dans les associations locales, et nombre d'entre elles se sont mises à réfléchir aux modalités de leur mise en place localement. En 2020, 4 associations ont ouvert leur PMN :

Asso locale	Date d'ouverture	Horaires	Lieu	Contact & inscriptions
Association familiale d'Ingre	10/02/2020	Un lundi sur deux de 14h à 17h	13 place de la Mairie 45 140 INGRE	Annick MINGUIA
Familles rurales Boigny-sur-Bionne	14/02/2020	Le 3 ^e vendredi du mois de 14h à 17h	Salle du dojo 45 770 BOIGNY SUR BIONNE	Margarett SEVIN famillerruralesboigny@live.fr
Familles rurales Saint-Cyr-en-Val	06/03/2020	Le 1 ^{er} vendredi du mois de 9h30 à 12h30	Square du jumelage 45 590 SAINT CYR EN VAL	Claudette BOUREUX
Familles rurales Crottes-en-Pithiverais	12/03/2020	Le 2 ^e jeudi du mois de 14h à 17h	4 rue de la Mairie 45 170 CROTTES EN PITHIVERAIS	Marie-Pierre PILLOY

Chaque Point de Médiation Numérique est construit sur le même modèle :

- . **1h30 d'atelier de formation en collectif** (initiation à l'outil numérique ; traitement de texte ; paramétrage et utilisation d'une boîte email ; ranger son bureau ; classer les dossiers, les fichiers ; etc.).

- . puis **1h30 de soutien individualisé** à l'utilisation de son propre matériel (ordinateur, tablette, smartphone) et aux démarches en ligne (administratif; CAF; Pôle Emploi; banque en ligne; etc.), en fonction des besoins & demandes.



Bien que les PMN aient dû être suspendus ponctuellement au fil des restrictions sanitaires et des confinements, **la majorité d'entre eux ont repris à chaque fois que les conditions ont été réunies**, avec un **protocole sanitaire adapté** (aération des locaux, désinfection du matériel, jauge, espacement des participants, etc.).

Plusieurs autres associations locales ont par la suite fait part de leur volonté d'ouvrir leur PMN, avec une mise en place effective prévue pour le début de l'année 2021.

La Vie Fédérale

Les Commissions Vie associative

Pour répondre à un **besoin exprimé** par les **bénévoles d'adapter** ses **propositions de rencontres**, la Fédération avait fait le choix en 2019 de **proposer des Commissions Vie associative**, au siège départemental, plutôt que des réunions de territoire répétitives localement.

Ces réunions n'ont malheureusement pas pu avoir lieu en 2020 en raison du contexte sanitaire fluctuant, par précaution envers les publics fragiles et pour respecter le souhait des bénévoles de se préserver ainsi que leurs proches.

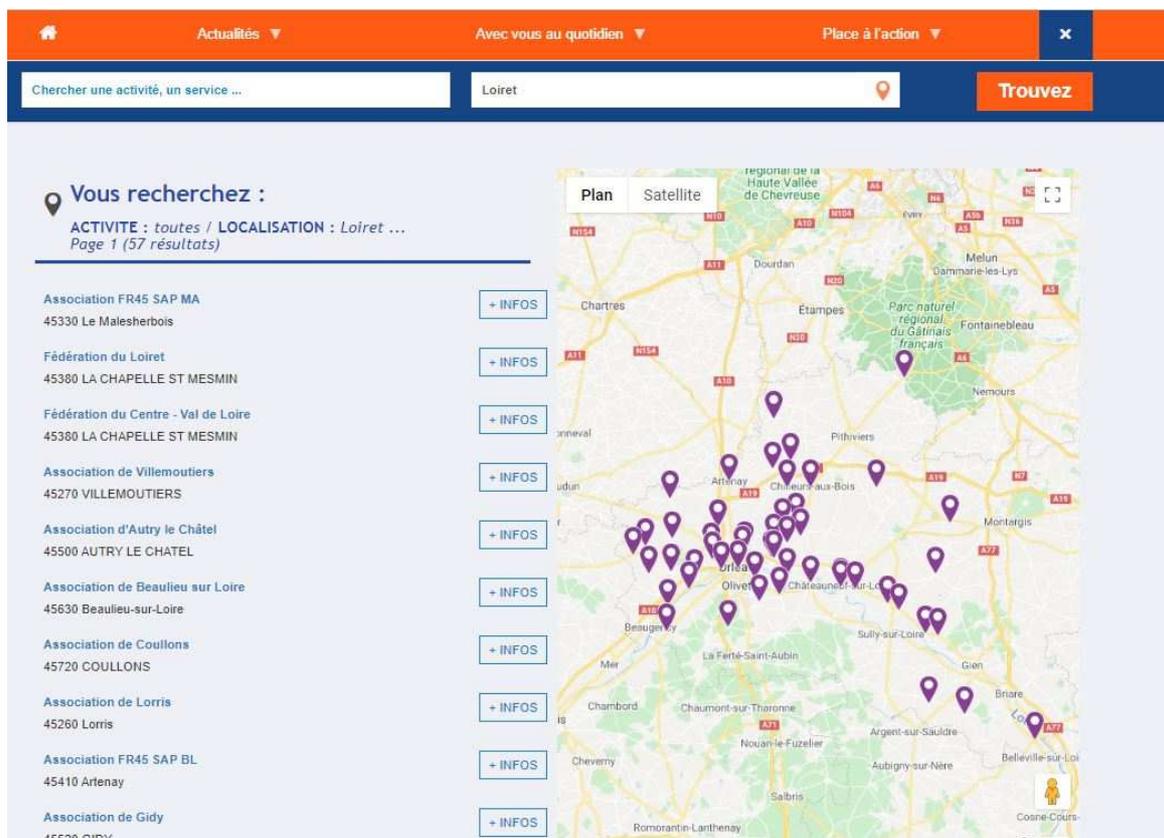
L'application « [Web des Familles](#) »

Le web des familles a été mis en place par le National afin d'assurer une **communication sur les activités proposées par les associations**.

Toute personne y a la possibilité de :

- ➔ **Trouver une association** proche de son lieu de résidence
- ➔ Apercevoir les **activités proposées** par les associations

Pour le garder à jour, **les associations veilleront à le garder à jour via le logiciel Vie associative**.



Les partenariats

La Fédération Familles Rurales Centre-Val de Loire
Participation aux regroupements proposés aux Fédérations : CREJ (Commission Régionale Enfance Jeunesse). Groupe de travail pour le plan régional de formation des bénévoles. Commission régionale Consommation Rencontres des Acteurs du monde rural
Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale
Participation aux jurys BAFA FDVA Formations des bénévoles & projets innovants Réseau MAIA
Le Mouvement Associatif
Participation aux formations proposées par le Mouvement Associatif. Participation aux regroupements des Conseillers associatifs
UDAF
Suivi des adhésions et diffusion des informations auprès des associations Familles Rurales.
Pôle emploi
Élaboration et diffusion d'offres d'emploi
Les actions sont réalisées avec le soutien de nos partenaires :
La Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale Le Conseil Régional dans le cadre du dispositif Cap'Asso Le Mouvement Associatif L'URAF La Caisse d'Allocations Familiales du Loiret Le Conseil Départemental du Loiret et les services de la PMI La MSA La Fédération Familles Rurales Région Centre La Fédération Nationale Familles Rurales La Commune de Saint Martin d'Abbat (ACM) Radio Campus RCF L'ASCA (Association socioculturelle Abraysienne) de Saint Jean de Braye



Le Service à la Personne

Historique

La FD45, association loi 1901 créée en 1952, regroupe **des associations familiales communales** qui ont pour finalité de **tisser du lien social entre les familles**, de **défendre leurs intérêts** et de **leur proposer des services**. Parmi les services développés par Familles Rurales, **le SAP a démarré dans les années 1970** (aide-ménagère) et s'est professionnalisé avec **l'obtention de l'agrément « qualité » en 1997** et son **renouvellement régulier tous les cinq ans**.

Cette professionnalisation a été favorisée par le **choix de gérer le SAP au niveau de la FD45** plutôt qu'au niveau de chaque association communale, **permettant des investissements** (logiciel métier en 2002, télégestion en 2005), **des programmes de formation dédiés aux aides à domicile** et la **construction d'un système qualité**. Bien qu'organisée en 9 secteurs, l'activité SAP dépendait d'une entité juridique unique (la FD45) dirigée par une instance unique, son conseil d'administration.

En 2014, pour permettre un **meilleur ancrage local au service à la personne** et pour **recentrer la Fédération sur ses missions premières d'accompagnement de ses adhérents**, les 12 secteurs (FR Loir et Cher, Le Malesherbois et l'Orléanaise se sont ajoutés en 2014) sont devenus des **entités juridiques indépendantes**, avec leur propre gouvernance et une **autonomie politique et économique**. La Fédération leur apporte un **accompagnement sur leur stratégie de développement** et émet des **recommandations**.

La Fédération est gestionnaire d'un **fonds de solidarité et de développement** abondé par les associations de service à la personne adhérentes. Elle peut ainsi se **porter acquéreur de nouvelles activités SAP au profit des associations existantes** ou pour créer de nouvelles associations. Ce fonds peut aussi venir en aide à une association en difficulté.

Les associations de service à la personne adhérentes

Liste des associations SAP adhérentes à la fédération Familles Rurales du Loiret	Code
Familles Rurales Association de Service à la Personne BEAUCE LOIRETAINE	BL
Familles Rurales Association de Service à la Personne FORET D'ORLEANS	FO
Familles Rurales Association de Service à la Personne AGGLO OUEST	AO
Familles Rurales Association de Service à la Personne BEAUCE ET MAUVES	BM
Familles Rurales Association de Service à la Personne AGGLO EST	AE
Familles Rurales Association de Service à la Personne AGGLO NORD	AN
Familles Rurales Association de Service à la Personne AGGLO SUD	AS
Familles Rurales Association de Service à la Personne PITHIVERAIS	PI
Familles Rurales Association de Service à la Personne VAL D'OR ET SULLIAS	VO
Familles Rurales Association de Service à la Personne ORLEANAISE	OR
Familles Rurales Association de Service à la Personne de LOIR-ET-CHER	LC
Familles Rurales Association de Service à la Personne du MALESHERBOIS	MA

<p> ENTRAIDE ET CONVIVIALITÉ Services à la personne</p> <hr/> <p>TPMR TRANSPORT DE PERSONNES A MOBILITE REDUITE</p>  <p>BESOIN D'AIDE POUR VOS DEPLACEMENTS ?</p> <p>APPELEZ-NOUS AU 02.38.65.48.77</p> <p>DEVIS GRATUIT</p> 	<p></p> <p>Service jardinage - bricolage DANS UN RAYON DE 30KM AUTOUR D'ORLEANS</p>  <p>BESOIN D'UN JARDINIER OU D'UN PROFESSIONNEL DU BRICOLAGE ?</p>  <p>FAMILLES RURALES A LA SOLUTION !</p> <p>DEVIS GRATUIT 02 38 65 48 77</p> 	<p> ENTRAIDE ET CONVIVIALITÉ Services à la personne</p> <hr/> <p>LE SERVICE A LA PERSONNE FAMILLES RURALES</p>  <p>BESOIN D'AIDE A VOTRE DOMICILE ?</p> <p>APPELEZ-NOUS AU 02.38.65.48.77</p> <p>DEVIS GRATUIT</p> 
---	---	---

Activité du service à la personne

Une année 2020 rythmée par la Covid, par les dotations en masques, en gels. Par les annonces gouvernementales, mais surtout par la peur d'être contaminé et de transmettre le virus. Très vite, les mesures barrières sont imposées, les règles d'hygiène sont rappelées.



Nous avons aidé 2322 familles en 2020.

Association	Nb de familles aidées	Progression / 2020
AE / AGGLO EST	261	4%
AN / AGGLO NORD	189	-17%
AO / AGGLO OUEST	134	-6%
AS / AGGLO SUD	338	3%
BL / BEAUCE LOIRETAINE	177	-2%
BM / BEAUCE ET MAUVES	196	1%
FO / FORET D'ORLEANS	161	1%
LC / LOIR ET CHER	271	-11%
MA / LE MALESHERBOIS	157	-1%
OR / ORLEANAISE	127	-12%
PI / PITHIVERAIS	157	6%
VO / VAL D'OR ET SULLIAS	154	-8%
Total sur l'année	2322	-3%

L'activité a baissé globalement de 8 % essentiellement en raison de la crise sanitaire qui nous a amené à annuler des prestations de confort.

Association	Nb heures de prestations	Progression / 2020
AE / AGGLO EST	27 498	-6,4%
AN / AGGLO NORD	22 030	-12,7%
AO / AGGLO OUEST	17 028	-8,9%
AS / AGGLO SUD	31 424	-3,3%
BL / BEAUCE LOIRETAINE	18 788	-6,4%
BM / BEAUCE ET MAUVES	20 617	-4,0%
FO / FORET D'ORLEANS	23 947	-10,9%
LC / LOIR ET CHER	22 541	-4,6%
MA / LE MALESHERBOIS	20 698	-4,5%
OR / ORLEANAISE	8 094	-18,1%
PI / PITHIVERAIS	16 861	-8,3%
VO / VAL D'OR ET SULLIAS	19 797	-15,7%
Total sur l'année	249 322	-8,1%

L'essentiel de notre activité est à destination des personnes âgées en perte d'autonomie bénéficiaires de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) et des personnes en situation de handicap bénéficiaires de la prestation de compensation du handicap (PCH). Ces deux prestations (APA et PCH) sont financées par les conseils départementaux et par les bénéficiaires en fonction de leurs moyens. Elles consistent à **aider les bénéficiaires dans les actes essentiels de la vie quotidienne (se lever ou se coucher, s'habiller, aide à la toilette, préparation de repas, etc.)**.

Nous intervenons aussi chez les **retraités** pour des **prestations d'entretien du cadre de vie et d'accompagnement**. Ces prestations sont financées partiellement par les caisses de retraite. Enfin nous proposons aux familles des prestations de confort comme le ménage, le repassage, la garde d'enfant, depuis juillet 2016 le jardinage et le bricolage sur l'agglomération orléanaise et depuis février 2017 le transport de personnes à mobilité réduite avec un véhicule adapté.

Public/Financier	Heures de prestation	Proportion
APA/PCH	179 878	72%
Caisses de retraite	37 459	15%
Prestations de confort	29 745	12%
Jardinage - Bricolage	1 798	1%
Transport de Personnes à Mobilité Réduite	426	0%
Total	249 305	100%

L'activité SAP a été maintenue pendant toute l'année 2020, l'ensemble du service et plus précisément les aides à domicile ont répondu présents pour continuer les interventions essentielles (les levés et couchés – les toilettes et changes – les courses et les repas) mais aussi les ménages (pour maintenir le lien, et rassurer nos aînés).

“La première précaution, c'est le [masque](#), explique une aide à domicile. Après, je prends mon [gel hydroalcoolique](#), je me rince les mains et je mets mes [gants](#). On prend des précautions particulières aussi bien pour nos usagers que pour nous. Et sans oublier [l'attestation de déplacement](#)”



L'équipe SAP :

Nous avons accueilli Marine Fonteix responsable de secteur BL qui a remplacé Stéphanie Vallée

Nous avons également accueilli Soline Mirault Chandon en contrat d'apprentissage de septembre 2020 à août 2021. Elle était diplômée d'un BTS services et prestations des secteurs sanitaire et social et préparait un Bachelor en économie Sociale et Solidaire

Année	Heures de prestations	Bénéficiaires	Evolution
2012	206 550	1 647	
2013	209 700	1 639	
2014	260 353	1 923	
2015	275 280	2 017	
2016	277 082	2 135	
2017	284 218	2 390	
2018	280 406	2 444	
2019	271 320	2404	
2020	249 322	2322	



**Bachelor Economie Sociale et Solidaire
Responsable d'Activités ou de Structures de
l'Economie Sociale et Solidaire
(RASESS)
(Titre RNCP de niveau 6)**

Les missions principales de Soline Mirault-Chandon ont été de nous aider à préparer le renouvellement des agréments qualité et les audits internes et externes.

Services jardinage – bricolage

Depuis 2016, nous proposons deux nouveaux services :

- **Jardinage** : permet l'entretien courant du jardin (tonte de pelouse, taille de haies...)
- **Homme toute main, petit bricolage** : permet l'entretien courant de sa maison (nettoyage de terrasse, petits travaux d'électricité ou plomberie, pose d'éléments de sécurité (détecteur fumée, barre d'appui, boîte à clés...)



Transport de personnes à mobilité réduite

Depuis 2017, nous avons complété notre offre de service par le transport de personnes à mobilité réduite (TPMR), avec

- L'acquisition d'un véhicule adapté
- La formation de personnels.



Aide aux aidants

Le Café des Aidants

Le Café des Aidants est un dispositif pour **permettre à des aidants familiaux de se réunir pour s'informer et échanger autour d'un moment convivial.**



Le premier café des aidants a été créé en 2012, il se tient au centre associatif et culturel de **Chaingy**. Les rencontres pour Chaingy ont lieu le 3eme lundi de chaque mois et sont animées par un psychopraticien et une coordinatrice du CLIC Entraide Union

Avec **en moyenne une dizaine de participants**, l'initiative atteint ses objectifs : **permettre les échanges et répondre aux questions posées par chacun des participants.**

Les participants : des conjoints principalement, mais aussi des parents, des enfants et même des voisins, venant des communes du canton de Meung-sur-Loire et de l'agglomération orléanaise. **Tous ayant à vivre pour un proche une situation de handicap, de dépression, de longue maladie, de déficience intellectuelle.**

Les thèmes choisis, différents chaque mois, répondent au **besoin des aidants de trouver des solutions concrètes et d'échanger avec d'autres aidants et avec des professionnels.**

Au « Café des aidants », ce sont eux dont on parle.

Fort de ce succès et pour répondre aux besoins exprimés par les habitants des communes de St Denis en Val/St Cyr en val, nous avons créé **un second café sur la commune de St Denis en Val** au centre communal d'action social en

avril 2016.

Les rencontres pour St Denis en Val ont lieu un lundi par mois et sont animées par la responsable du secteur de l'association agglo sud et un psychopraticien.

Puis fin 2017, **un troisième café des aidants a vu le jour à Ascoux**, dans les locaux de la Maison Familiale Rurale, (MFR) en partenariat avec les acteurs sociaux du Pithiverais, dont l'hôpital qui contribue à son animation. Nous avons malheureusement dû arrêter les rencontres à Ascoux en raison de la crise sanitaire. Il a été impossible de mettre en place un café des aidants en distanciel en raison d'un manque d'équipement informatique des participants.

La crise sanitaire a également engendré des **modifications logistiques dans l'organisation des Cafés des Aidants** par la **mise en place de Café des Aidants à distance**. Cette adaptation a permis aux proches aidants de se retrouver, d'échanger ensemble à nouveau et de garder le lien, en particulier pendant les périodes de confinement. Pour les proches aidants, **le format du Café des Aidants à distance leur a permis de diminuer les contraintes de transports, d'éloignement géographique et d'organisation pour la prise en charge du proche accompagné.**

Nous avons prévu le lancement **d'un quatrième café des aidants à St Cyr en val en avril** ; reporté après le 1^{er} confinement à juillet 2020. Ainsi, le premier café des Portes de Sologne s'est tenu le 17 septembre.



Nous remercions les partenaires qui soutiennent ce projet (CARSAT - MSA - AG2R la mondiale et depuis 2019 la conférence des financeurs, IRP Auto)

Café gourmand pour la création du
Café des aidants LES PORTES DE SOLOGNE

Le 2 avril 2020, Familles Rurales crée un café des aidants à St CYR EN VAL

Afin de vous présenter notre projet, nous vous invitons à partager un Café Gourmand le
2 avril 2020 à 14h00 au square du jumelage (derrière la maison médicale) 45590 ST CYR EN VAL



Merci de nous confirmer votre présence avant le **20 mars 2020**

Par téléphone : 02 38 65 48 74 / 06.86.56.78.37

Par courrier : 1 Rue D'Aquitaine – 45380 La Chapelle Saint Mesmin

Par mail : patricia.blanchet@famillesrurales.org

Nom : _____

Structure Cliquez ici pour entrer du texte : _____

Mail : _____

Participerez-vous au Café gourmand de présentation : oui non

Nombre de participants : _____



Nous vous donnons rendez-vous, à Ascoux, un mardi par mois, de 14h à 15h30, autour d'un thème.

PROGRAMME 2020

Mardi 14 janvier 2020

Ce proche qui n'est plus tout à fait le même : comment avancer avec lui tel qu'il est aujourd'hui, avec ses manques et ses ressources ?

Mardi 11 février 2020

Mes envies, mes souhaits pour mon proche sont-elles les siennes ?

Mardi 10 mars 2020

Pour ne pas m'épuiser, prendre soin de moi-même et ma santé.

Mardi 7 avril 2020

Depuis que je suis aidant, j'ai changé...

Mardi 12 mai 2020

Le rapport à la famille dans l'accompagnement d'un proche.

Mardi 9 juin 2020

Un professionnel à domicile, comment créer une relation de confiance réciproque et un projet d'accompagnement partagé ?

Mardi 8 septembre 2020

Comment dire au revoir à mon proche et bien vivre la séparation ?

Mardi 13 octobre 2020

Etre aidant, quel sens ça a pour nous ?

Mardi 17 novembre 2020

Les droits et dispositifs d'aide et de soutien des aidants.

Mardi 8 décembre 2020

Quelles clés pour maintenir une communication avec son proche ?



À cette adresse :

Maison Familiale Rurale
Rue du Château (face au gymnase communautaire)
45 300 ASCOUX



Contact :

CLIC : 02 38 32 33 56
Familles Rurales :
02 38 65 48 77

Le Café des aidants est soutenu par nos partenaires :



Nous vous donnons rendez-vous à Chaingy, un lundi par mois, de 14h à 15h30, autour d'un thème.

PROGRAMME 2020

Lundi 20 janvier 2020

Prendre soin de soi, quelques outils

Lundi 10 février 2020

Comment aider mon proche qui est dans le déni de sa maladie ?

Lundi 16 mars 2020

Les intervenants à domicile : entre aide et intrusion ?

Lundi 27 avril 2020

Le regard des autres ? Et si on en parlait ?

Lundi 18 mai 2020

Comment trouver son espace... se préserver ?

Lundi 22 juin 2020

Avec moi, son comportement est différent

Lundi 21 septembre 2020

Il paraît que j'en fais trop !

Lundi 12 octobre 2020

Je n'en peux plus mais je n'ai pas le choix

Lundi 23 novembre 2020

Le refus de soin et l'agressivité

Lundi 14 décembre 2020

Se réunir en famille et avoir du plaisir malgré la maladie



À cette adresse :

Centre Associatif et Culturel à CHAINGY
Passage de la Châtonnière
(Accès par la route située face à l'école)



Contact :

02.38.74.62.40
clic.entraideunion@gmail.com
02.38.65.48.77

Le Café des aidants est soutenu par nos partenaires :





Nous vous donnons rendez-vous à St Cyr en Val, un jeudi par mois, de 14h à 15h30, autour d'un thème.

PROGRAMME 2020

Jeudi 14 mai 2020
Aider par devoir ou par amour

Jeudi 25 juin 2020
Comment l'aider sans m'épuiser

Jeudi 17 septembre 2020
Avec moi son comportement est différent Pourquoi ?

Jeudi 8 octobre 2020
Etre aidant et maintenir une vie sociale

Jeudi 26 novembre 2020
Mon proche et moi... et moi... et moi...

Jeudi 17 décembre 2020
Les aides à domicile, entre aide et intrusion ?



À cette adresse :
Square du jumelage (derrière la maison
médicale) 45590 ST CYR EN VAL

Contact :
02.38.65.48.74
patricia.blanchet@famillesrurales.org
06.86.56.78.37

Le Café des aidants est soutenu
par nos partenaires :



Nous vous donnons rendez-vous à St Denis en Val, un mardi par mois, de 14h à 15h30, autour d'un thème.

PROGRAMME 2020

Mardi 14 janvier 2020
L'annonce de la maladie ou du handicap

Mardi 4 février 2020
Le rapport de la famille dans l'accompagnement d'un proche

Mardi 3 mars 2020
Relaxation « prendre soin de soi, quelques outils »

Mardi 7 avril 2020
J'ai le sentiment qu'il souffre mais souffre-t-il vraiment ?

Mardi 5 mai 2020
Je n'en peux plus mais je n'ai pas le choix

Mardi 16 juin 2020
Domicile ou institution: faire un choix

Mardi 15 septembre 2020
Il/elle est tellement différent... comment faire le deuil ?

Mardi 13 octobre 2020
Une promesse doit-elle être tenue envers et contre tout ?

Mardi 3 novembre 2020
Et si la maladie nous apprenait quelque chose

Mardi 15 décembre 2020
J'ai un proche, ai-je besoin d'aide ?



À cette adresse :
CCAS
61 Rue de Saint Denis
45560 ST DENIS EN VAL

Contact :
02.38.65.48.74
patricia.blanchet@famillesrurales.org
06.86.56.78.37

Le Café des aidants est soutenu
par nos partenaires :



2020 a été une année particulière : les animateurs ont dû adapter les thèmes à la situation, par exemple avec la lecture d'un texte sur les conséquences du confinement pour les Aidants.

Voici une partie du texte que Benoit Saillau a lu ce 18 mai 2020 en distanciel.

Il a fallu pallier aux complexités techniques en faisant le lien sonore grâce au téléphone, en plus de l'application Zoom. Pour beaucoup d'Aidants, c'était une première ! Globalement, cela s'est techniquement bien passé.

Les échanges sont moins fluides qu'en présentiel, mais chacun a exprimé son contentement d'avoir pu se retrouver, voir et entendre les autres, échanger des nouvelles, être ensemble.

Café des Aidants Loire Beauce

18 mai 2020

**" Confinement, déconfinement et ses
conséquences pour les aidants. "**

Huit semaines de confinement, une semaine de déconfinement. Oh vous savez monsieur, les aidants, le confinement, ils connaissent ! Ne pas pouvoir sortir librement, ne pas voir grand monde si ce n'est le ballet des aides en tout genre qui vont et viennent chez nous ! On connaît. Même l'attestation d'autorisation de sortie, beaucoup parmi nous connaissent : tu vas encore sortir ? Tu vas où ? T'as pas besoin d'y aller. Un Café des Aidants, mais on a du café à la maison, et du bon, pourquoi as-tu encore besoin de me laisser seul ? Et la même rengaine m'est resservie au retour...

Le déconfinement ! Pour qui ? Cela ne va pas changer grand-chose pour nous. Le déconfinement ! Oui, pour tous ceux qui vont bien et qui n'accompagnent pas une personne à haut risque, nécessitant des précautions particulières de protections. Bon, à être juste, c'est quand même plus agréable de savoir que je peux mettre le nez dehors sans me faire remonter les bretelles ou risquer une amende. Pour certains d'entre nous, ce sera aussi la possibilité de recevoir quelques personnes de la famille. Enfin, ça vaut la peine d'y penser, d'évaluer le juste risque. J'ai trop souffert de solitude et d'isolement pour me priver de voir mes proches, moi qui ai la chance d'avoir de la famille qui nous entoure.

Actions collectives de prévention auprès des seniors

En 2015, nous avons répondu à un appel à projet de la CARSAT Centre sur l'organisation d'actions collectives de prévention à destination des retraités.



En nous inspirant du concept « Mieux Vieillir Ensemble » mis en place par quatre aides à domicile bénévoles de l'association familiale d'Ingré, nous avons proposé un projet qui a retenu l'attention de la CARSAT et maintenant la Conférence des financeurs.

Les actions de prévention, organisées sous forme de réunions conviviales et ludiques, sont animées par des aides à domicile formées, sur les thèmes de la prévention des chutes, la dénutrition et la perte de mémoire.

Ils s'adressent à toutes les personnes retraitées, en situation d'isolement.

Les rencontres se déroulent mensuellement : à FLEURY LES AUBRAIS-BOIGNY SUR BIONNE- CHILLEURS AUX BOIS- LOURY- LES BORDES- LE MALESHERBOIS




En 2020, nous n'avons réalisé que peu d'ateliers, les salles n'étant plus mises à disposition.

- FLEURY LES AUBRAIS (2x) ateliers réalisés en janvier - février et jusqu'au 11 mars



- BOIGNY SUR BIONNE : ateliers réalisés en janvier - février et jusqu'au 11 mars et reprise en septembre uniquement
- CHILLEURS AUX BOIS : ateliers réalisés en janvier - février et jusqu'au 6 mars et reprise en septembre et octobre
- LOURY : ateliers réalisés en janvier - février et jusqu'au 3 mars et reprise en septembre et octobre
- LES BORDES : ateliers réalisés en janvier - février et jusqu'au 3 mars et reprise en septembre et octobre
- LE MALESHERBOIS : ateliers réalisés en janvier - février et jusqu'au 9 mars et reprise en septembre et octobre

Liste des associations Familles Rurales dans le Loiret

A noter :

L'association de **VENNECY** a prononcé sa propre **dissolution** en **février 2020**.

L'association de **DARVOY** a demandé sa **mise en sommeil** en **mars 2020**.

Association d'Ardon Madame AYMARD Monique	Association d'Aschères le Marché-Oison Madame SOUBIEUX Jannick	Association de Baccon Madame MAZUROK Marie Astrid
Association de Beaulieu s/ Loire Madame HALLET Flora	Association de Boigny sur Bionne Madame SEVIN Margaret	Association de Bray Saint Aignan Madame GRESSETTE Danièle
Association de Chaingy Madame DAUDE Liliane	Association de Charsonville Madame BOUSSICAULT Brigitte	Association de Coullons Madame MARQUET Odile
Association de Crottes en Pithiverais Madame PILLOY Marie-Pierre	Association de Dampierre en Burly Monsieur COUTANT Sylvain	Association de Darvoy Madame POULIN Monique
Association d'Epieds en Beauce Madame CHESNEAU Valérie	Association de Gidy Madame COSNARD Nelly	Association de Huisseau Coulmiers Rozières Madame ROGER Anaïs
Association Familiale d'Ingré Monsieur BONSERGENT Robert	Association de Jargeau - St Denis Madame TESSIER Raymonde	Association de Lailly en Val Madame DARBONVILLE Isabelle
Association de Les Bordes Madame LAROUSSE Jocelyne	Association de Loury - Chilleurs Madame COULON Françoise	Association de Mardié Madame GALIFRET Annick
Association de Marigny les Usages Monsieur MAUREAU Jackie	Association de Meung s/ Loire Madame BRUNEAU Marie	Association de Nancray s/ Rimarde Madame LAFONT Marie-Noëlle
Association de Neuville aux Bois Madame BAUDU Karine	Association d'Ormes Monsieur HARAN Pascal	Association d'Outarville Madame MARTINECZ Claudine
Association d'Ouzouer s/ Loire Madame SIDZIMOVSKI Cécile	Association de Patay Madame PELLETIER Christelle	Association de Rébréchien Madame PETIT Danièle
Association de Sandillon Madame BOUCLET Claudine	Association de St Ay Madame Danielle REGNIER	Association de St Cyr en Val Madame BOUREUX Claudette
Association de St Denis en val Madame LERASLE Lina	Association de St Pérvy la Colombe Madame BRUNEAU Michèle	Association de Trainou Madame GAUCHER Marion
Association de St Martin d'Abbat Monsieur LE DISEZ Grégory	Association de Vennecy Madame GUILLET Sandrine	

Liste des associations de Service d'Aide à la Personne adhérentes à la Fédération Départementale

Familles Rurales SAP AGGLO EST	Président	Monsieur ESCOBAR
Familles Rurales SAP AGGLO NORD	Présidente	Madame CRAPEAU
Familles Rurales SAP AGGLO OUEST	Président	Monsieur BONSERGENT
Familles rurales SAP AGGLO SUD	Président	Monsieur LECCIA
Familles Rurales SAP BEAUCE LOIRETAINE	Président	Monsieur BONSERGENT
Familles Rurales SAP BEAUCE ET MAUVES	Présidente	Madame GAUCHARD
Familles Rurales SAP FORET D'ORLEANS	Présidente	Madame SOUBIEUX
Familles Rurales SAP ORLEANAISE	Présidente	Madame LAUDE
Familles rurales SAP LE MALESHERBOIS	Présidente	Madame LAUDE
Familles Rurales SAP PITHIVERAIS	Présidente	Madame LAUDE
Familles Rurales SAP VAL D'OR ET SULLIAS	Président	Monsieur BONSERGENT
Familles Rurales SAP LOIR ET CHER	Président	Monsieur BONSERGENT
Numéro unique de contact du service à la personne : 02.38.65.48.77		

Entités de mutualisation auxquelles adhère la Fédération départementale

Familles Rurales Groupement d'intérêt économique du Loiret-Centre Val de Loire (GIE FRCVL)

Président Monsieur BONSERGENT

Familles Rurales Groupement d'employeurs du Centre Val de Loire (GE CVL)

Président Monsieur BONSERGENT

Liste des structures Petite Enfance Familles Rurales

Association	Nom de l'espace parents-enfants	Contact
Familles Rurales d'Aschères le Marché	« Les P'tits câlins »	02 38 32 94 67 02 38 39 23 18
Familles Rurales de Gidy	«Les petits explorateurs »	02 38 75.30.93
Familles Rurales de Neuville aux Bois	« Pirouette Cacahuète »	02 38 75 18 73

Liste des accueils de loisirs Familles Rurales du Loiret

Association	Responsable CLSH	Dates d'ouverture	Adresse de la structure
Beaulieu sur Loire	Mme Flora HALLET 06 20 76 69 03	APPS, TAP, Mercredis Petites Vacances Juillet	Centre de loisirs 15 Route de Châtillon 45630 BEAULIEU SUR LOIRE
Patay	Mme Elisabeth VILLEDIEU	Juillet	Maison des Associations 32 Bd du 2 décembre 1870 45310 PATAY
Patay	Mme Christelle PELLETIER 02 38 75 70 47	APPS, TAP, Mercredis Petites Vacances	Peris'kids 30 rue de Trianon 45310 PATAY
St Martin d'Abbat	FEDERATION 02 38 65 48 72	Petites vacances Juillet	Ecole de St Martin d'Abbat 45110 ST MARTIN D'ABBAT
St Péray la Colombe	Mme Valérie RABIER 02 38 80 82 16	Juillet	82 rue de la Mairie 45310 TOURNOISIS

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE FEDERALE DU SAMEDI 26 SEPTEMBRE 2020 A BOIGNY SUR BIONNE

Robert Bonsergent, Président, ouvre cette AG :

BONJOUR A TOUTES ET TOUS

C'est dans des circonstances très spéciales que se tient notre assemblée générale 2020. Crise COVID oblige, nous avons mis en place les mesures sanitaires de rigueur.

Nous nous sommes interrogés sur la pertinence de faire cette AG en présentiel ou à distance. Nous avons consulté les Présidentes et Présidents des associations, qui ont, pour la majorité d'entre eux, recommandé une rencontre physique.

Je tiens à remercier chaleureusement celles et ceux qui se sont déplacés aujourd'hui et je souhaite que nos échanges soient nombreux, conviviaux et sans réserve.

Nous n'aurons malheureusement pas le temps convivial de fin de rencontre avec le buffet et le verre de l'amitié traditionnels.

Soyez assurés que c'est avec un grand plaisir que je vous accueille aujourd'hui à Boigny sur Bionne.

Je remercie la municipalité pour la mise à disposition de cette grande salle et excuse Monsieur le Maire qui n'a pu se joindre à nous.

Etant donné les circonstances, seules les associations présentes ou représentées sont citées ci-dessous.

Etaient présentes les Associations Locales de :

Aschères le Marché-Oison, Chaingy, Châteauneuf sur Loire, Epieds en Beauce, Ingré, Jargeau-Saint-Denis de l'Hôtel, Les Bordes, Mardié, Saint Cyr en Val et Saint Denis en Val.

Etaient présentes les Associations SAP de :

Agglo Est, Agglo Nord, Agglo Ouest, Agglo Sud, Beauce Loirétaine, Forêt d'Orléans, SAP 41, Val d'Or et Sullias.

Excusées ayant donné pouvoir les Associations Locales de :

Beaulieu sur Loire, Boigny sur Bionne, Bray-Saint Aignan, Coullons, Darvoy, Marigny les Usages, Meung sur Loire, Nancray sur Rimarde et Saint Ay.

Excusées ayant donné pouvoir les Associations SAP de :

Beauce et Mauves, Le Malesherbois, Orléanaise et Pithiverais

Rapport d'Emargement

Nombre d'Associations Adhérentes	53
Nombre total de voix	596

Nombre d'Associations présentes	18
Nombre d'Associations ayant donné pouvoir	13
Nombre d'Associations représentées	31
Taux de représentation en association	58%
Nombre de voix représentées	401
Taux de représentation en voix	67%

Le Quorum est atteint à l'ouverture de l'Assemblée Générale.

Approbation du PV de l'AG précédente.

Le PV est approuvé à l'unanimité.

Robert Bonsergent présente le rapport moral.

L'année 2019 fut l'installation dans notre nouveau bâtiment. Il se révèle à l'usage très fonctionnel, lumineux et spacieux, même si les épisodes caniculaires sont moins confortables pour celles et ceux qui exercent à l'étage. Nous nous en doutions un peu, il faudra améliorer ce confort quand nous aurons retrouvé des marges de manœuvres financières dans les temps à venir.

Nous l'avions inauguré ensemble le 27 avril 2019 en marge de notre AG et en présence d'élus de la commune, de la métropole et de la région. J'ai une pensée pour Nicolas Bonneau Maire de la Chapelle Saint-Mesmin qui nous a quittés brutalement le 30 août dernier et avec qui nous avons coupé le ruban inaugural.

L'année 2019 a été marquée par le départ de nos deux chargées de territoire, Lorraine et Alice, qui ont choisi de poursuivre leur parcours professionnel en dehors de Familles Rurales. Leur démission nous a fait un choc, elles n'étaient parmi nous que depuis à peine une année. Nous avons recruté Florence Coat et Stéphane Cauchois pour reprendre le flambeau. Comme vous le savez sûrement, Stéphane a également démissionné en juillet 2020 et son remplacement s'avère plus compliqué que prévu. Heureusement nous pouvons compter sur Florence et sur Ilona initialement en service civique et maintenant en apprentissage BTS communication, pour tenir la maison pendant cette période.

L'année 2019 est aussi l'année où nous avons retrouvé une marge de manœuvre financière nous permettant de compenser les pertes des années précédentes et espérer une année 2020 florissante, qui comme vous le savez ne le sera pas.

Je vous propose un bilan de cette année 2019 au travers de la présentation de son rapport d'activité.

Le rapport d'activités 2019 présentation power point

- Accompagnement des associations
- Formation des bénévoles
- Familles éco-gourmandes
- Points de médiation numérique
- Petite enfance, enfance et jeunesse
- Prévention et Parentalité
- Service à la Personne
- Aide aux proches aidants (café des aidants)
- Consommation
- Web des familles

Le rapport financier (remis aux participants).

Alain Leccia, le trésorier, nous en donne quelques chiffres.

Notre trésorerie est saine.

Le rapport du commissaire aux comptes, (Cabinet ORCOM).

Conclusions : Vérifications et informations spécifiques.

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration sur la situation financière et les comptes annuels.

Robert Bonsergent présente le rapport d'orientation.

La crise sanitaire nous a saisis en mars 2020, nous laissant pour la plupart en état de sidération. Le rebond actuel ne va pas arranger les choses.

Notre service vie associative a été mis en activité partielle. Nous avons laissé 20% d'activité pour rester présents sur les réseaux sociaux et répondre aux questionnements des associations face à la crise. Il va falloir reprendre la veille et la vigilance afin d'éviter des difficultés complémentaires dans la reprise des activités qui s'amorçait.

Les services d'aide aux personnes âgées ont, quant à eux, assuré la continuité des interventions à domicile. Des bénéficiaires ont préféré interrompre le service, par prudence ou par peur de la contamination et nous avons perdu de l'activité. La grande majorité a souhaité continuer de bénéficier de l'aide précieuse de nos auxiliaires. Tous ceux qui le souhaitaient ont ainsi pu être aidés, sans que personne ne soit laissé sans solution et sans que personne ne soit contaminé. Avec des moyens de protection limités en début de crise, (nous n'avions pas suffisamment de masques), la grande majorité

de nos aides à domicile a répondu présent alors que la France entrait en confinement. Nous ne témoignerons jamais assez de notre reconnaissance et de notre fierté à leur égard. L'une d'entre elles était présente dans les invités du 14 juillet à Paris et représentait les aides à domiciles.

Des associations Familles Rurales ont également montré leur solidarité pendant le confinement en fabriquant spontanément des masques ou des blouses pour les personnels soignants mais toutes les associations ont dû stopper net leurs activités avec le traumatisme collectif que cela a impliqué et dont nous ne voyons pas encore complètement les effets induits.

Cette situation, sans précédent, doit nous inciter individuellement et collectivement à nous poser les questions qui vont nous permettre de nous relever plus forts, plus unis et plus proches de nos valeurs. La crise a révélé la puissance et l'efficacité des réseaux sociaux pour communiquer et mobiliser les énergies en période de confinement.

Elle a aussi montré les limites de ces mêmes réseaux sociaux et leur incapacité à créer du lien social durable et authentique pour tous. La convivialité, la proximité avec les familles est dans l'ADN de nos associations Familles Rurales. Le lien social est au cœur de nos projets associatifs et doit le rester.

La société Post-Covid sera avide de vivre ensemble et notre réseau, si nous nous y préparons, aura sa carte à jouer. Je vous proposerai, dès que les conditions seront réunies, de nous rencontrer pour faire un bilan de cette crise et surtout d'en tirer les enseignements pour nos associations et notre réseau. Les rencontres vie associatives seront réactivées dès que possible.

Dans les jours qui viennent une petite enquête vous sera transmise, vous pourrez vous exprimer sur vos attentes.

Nous actualiserons notre projet fédéral en redéfinissant l'accompagnement nécessaire aux associations.

Nous avons relancé les projets phares comme les points de médiation numériques qui initient aux rudiments de l'informatique : Crottes en Pithiverais dès juillet, Ingré, Saint-Cyr en Val et Boigny ont suivi. D'autres points de médiation numériques sont en projet et nous souhaitons les voir démarrer avant la fin 2020. Nous nous y emploierons.

L'activité conso, que ce soit au travers de l'accompagnement sur les litiges ou les animations de prévention, a également repris.

Nous avons répondu, en partenariat avec l'UDAF, à un appel à projet de l'Etat sur la mise en œuvre de nouveaux points conseil budget. Ce sont des lieux d'accueil pour toutes les familles avec des solutions d'accompagnement pour ceux qui en ont besoin si notre projet est retenu, nous devons mettre en place une dynamique de communication et de participation des associations locales dans ce projet qui s'inscrit pleinement dans l'aide aux familles et aux plus démunis qui doit nous permettre de dépasser notre offre de service et de loisirs auprès de la population et de nos adhérents.

Notre projet jeunesse attendra notre nouveau recrutement et des conditions sanitaires plus favorables pour redémarrer et proposer à nos collégiens de mener à bien des projets qui leurs tiennent à cœur. Nous souhaitons assurer notre camp d'été 2021.

Nous devons reprendre le projet famille Eco-gourmande sous une autre forme, mais aussi nous préoccuper de la transition écologique, des problèmes de santé et de tout ce qui touche au mieux vivre des familles.

Nous serons attentifs aux préoccupations des aides à domicile et du service à domicile afin de répondre à l'après crise en relation permanente avec le CSE dans une relation de confiance retrouvée.

L'an dernier, lors de cette même assemblée, vous élisiez deux nouveaux administrateurs, Dominique et Gilles. Je peux témoigner de leur engagement et de leur apport à Familles Rurales.

Bien que cette année ne soit pas électorale, je rappelle aux dirigeants associatifs bénévoles qu'une fédération est une association qui ne peut fonctionner sans le renouvellement de ses administrateurs et qui de plus doit être l'émanation représentative des associations locales la constituant.

En effet plusieurs d'entre nous, engagés depuis très longtemps, vont passer la main dès cette année et votre président suivra aussi rapidement.

Aussi j'invite chacun de vous à se demander ce qu'il pourrait apporter à notre fédération et à s'engager, dans les travaux du conseil d'administration, les commissions ou les rencontres que nous organiserons, ne serait-ce qu'à titre d'observateur dans un premier temps.

Je ne peux croire que vous n'y trouviez pas d'intérêt ou alors sommes-nous comme ceux que nous dénonçons par ailleurs seulement des consommateurs alors que vous êtes des acteurs du lien social dans votre vie militante.

Il n'est pas nécessaire d'être président pour nous rejoindre, toutes les bonnes volontés sont intéressantes pour enrichir le débat et faire évoluer notre organisation le niveau d'observateur permet un apprentissage pour celles et ceux qui auraient une envie de voir avant de s'investir dans la réflexion des orientations pour les années à venir mais aussi pour la gestion courante des décisions nécessaires. J'attends et je suis à votre disposition individuellement si besoin pour en parler dès la fin de cette AG. C'est ensemble que nous devons relever ces défis pour mieux accompagner nos associations et notre évolution.

Par ailleurs lundi prochain, le 28 il y a l'AG de l'UDAF, tous les présidents ont reçu plusieurs courriers pour demander leur participation et notamment aux élections, là aussi si vous ne pouvez pas ou ne souhaitez pas vous y rendre merci de nous donner pouvoir c'est très important d'autant que cette année un nouveau président sera désigné le 14 octobre et que nous devons être représentés à hauteur de notre poids. Là aussi j'ai besoin de 1 ou 2 personnes pour représenter F R en tant que désigné et cela doit être fait dans la semaine qui suit et c'est important pour l'élection du président où nous présentons et soutenons un candidat en la personne de Gilles GUYOT.

L'UDAF peut paraître loin mais il faut y être, elle reste la seule représentation officielle de toutes les familles auprès de l'état. Aujourd'hui notre réseau Familles Rurales représente la plus forte présence des réseaux familiaux dans le Loiret. Nous devons donc conserver notre place dans cette représentation sinon des organisations minoritaires et moins ouvertes prendront les places.

Je me tiens à votre disposition pour en parler, mais de grâce ne laissons pas notre représentativité disparaître au profit d'autres 5 ou 10 fois moins importantes que nous.

Merci de votre attention

Le tarif de l'adhésion 2020 part départementale.

Le tarif est proposé à 7,60 € au lieu de 7,70 €.

La cotisation SAP à la FD45.

La cotisation 2021 est proposée à 0,30 € par heure vendue.

La cotisation au fonds de solidarité et de développement (FSD) du SAP.

La cotisation 2020 au FSD est de 0,40 € par heure vendue.

Une cotisation complémentaire sur 2020 est proposée à hauteur de 0,40 €/h pour faire face à la crise sanitaire.

La cotisation 2021 au FSD est proposée à 0,60 € par heure vendue.

Vote des différents rapports à main levée.

- Rapport moral : approuvé à l'unanimité.
- Rapport d'activités : approuvé à l'unanimité.
- Rapport financier : approuvé à l'unanimité.
- Affectation du résultat aux fonds associatifs : approuvé à l'unanimité
- Quitus au trésorier et au CA : donné à l'unanimité.
- Rapport d'orientation : approuvé à l'unanimité.

4 autres résolutions.

- Part départementale de la cotisation familiale 2021 à 7,60 € : approuvé à l'unanimité.
- Contribution 2020 complémentaire au fonds de solidarité et de développement à 0,40 €/heure vendue : approuvé à l'unanimité.
- Cotisation 2021 des associations SAP à la FD45 inchangée à 0,30 €/heure vendue : approuvé à l'unanimité.
- Contribution 2021 au fonds de solidarité et de développement à 0,60 €/heure vendue : approuvé à l'unanimité.

Ces 10 résolutions sont approuvées.

Robert remercie les participants et clôt l'assemblée générale à 11 heures 30.

Annexes : Communiqués de presse 2020 du Mouvement Familles rurales

Familles Rurales en chiffres :

170 000	familles adhérentes vivant dans 10 000 communes
2 200	associations locales fédérées dans 94 départements et régions
40 000	bénévoles
20 000	salariés
100	Relais Familles
145	permanences d'information et de défense des consommateurs
2 100	accueils collectifs de mineurs
400	lieux d'accueil de la petite enfance
500	groupes de jeunes
5 000	stagiaires BAFA/BAFD
1 800	associations proposant des activités culturelles, récréatives et sportives
3 500 000	heures de services à domicile

<https://loiret.famillesrurales.org/>



**Familles Rurales
Fédération départementale du
Loiret**

1 rue d'Aquitaine
45380 La Chapelle Saint-Mesmin
Tel. : 02 38 65 48 80
Email :
fd.loiret@famillesrurales.org
<https://loiret.famillesrurales.org/>



**Association loi 1901, agréée et habilitée pour son
action :**

- | | |
|----------------|-------------------|
| - famille | - tourisme |
| - consommation | - environnement |
| - éducation | - vie associative |
| - jeunesse | - formation |
| - loisirs | - santé |

**Membre de Familles Rurales, fédération nationale,
reconnue d'utilité publique.**

PÉTITION DÉMARCHAGE TÉLÉPHONIQUE : LES CONSOMMATEURS S'UNISSENT POUR INTERDIRE LE FLÉAU

Alors que l'Assemblée nationale va très prochainement discuter, en deuxième lecture, d'une proposition de loi sur le démarchage téléphonique, la CSF, la CLCV, Familles Rurales, l'UFC-Que Choisir et l'UNAF, tirant les conséquences de l'exaspération des consommateurs et des litiges issus des appels commerciaux non désirés, s'unissent et lancent une pétition « démarchage téléphonique : interdisons le fléau ».

La recrudescence du démarchage téléphonique, dénoncée par les associations mais aussi les autorités (Médiateur National de l'Energie, Autorité de contrôle prudentiel) exige une action résolue des pouvoirs publics pour couper court aux pratiques toxiques. Pourtant, en l'état, le texte souffre cruellement d'ambition et risque même d'aggraver la situation, d'où l'appel à mobilisation des consommateurs, premières victimes d'un véritable harcèlement commercial.

Démarchage téléphonique : une importante source d'agacement mais aussi de litiges

Les sondages soulignent que l'exaspération des Français est à son comble en matière de démarchage téléphonique (92% le jugent agaçant mais aussi trop fréquent¹). Mais au-delà de l'atteinte à la tranquillité des personnes, l'enjeu est également financier dès lors qu'il existe une liaison dangereuse entre démarchage téléphonique et litiges de consommation. En effet, les secteurs qui recourent le plus au démarchage sont ceux qui concentrent les litiges de consommation avec des montants qui peuvent être très significatifs (travaux de la maison, rénovation énergétique, fourniture d'énergie, assurances). Les rapports du MNE et l'AMF, et le récent avis du CCSF, sur les litiges liés aux appels commerciaux plaident pour un strict encadrement.

Proposition de loi : en l'état, un remède pire que le mal

Non seulement, en l'état, le texte cautionne la logique du droit d'opposition (opt-out) de Bloctel, dont l'inefficacité est notoirement constatée par les consommateurs, mais en outre, il élargit les possibilités de dérogation à l'interdiction du démarchage téléphonique pour les personnes inscrites sur Bloctel. En effet, toutes les entreprises avec lesquelles le consommateur inscrit à Bloctel a ou a eu une relation contractuelle pourraient le démarcher : « contrat un jour, démarché toujours » !

Alors que le Royaume Uni, après d'autres Etats européens, a basculé vers un système d'opt-in (le consommateur doit donner son accord exprès avant d'être démarché), la France ne doit pas être le mauvais élève européen s'agissant de la protection des consommateurs.

Face au fléau que constituent les appels commerciaux non désirés, la pétition lancée aujourd'hui par les associations appelle donc les parlementaires à répondre à l'attente et à interdire purement et simplement cette pratique.

¹ Sondage Opinionway réalisé entre le 13 et le 15 juin 2018 auprès de 1020 personnes, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus ; échantillon constitué selon la méthode des quotas, au regard des critères de sexe, d'âge, de catégorie socioprofessionnelle, de catégorie d'agglomération et de région de résidence.



Too Good To Go



E.Leclerc

Intermarché

MONOPRIX



DANONE



ania



comerso



Réseau pour éviter le gaspillage Alimentaire en Normandie

Jean-Charles CATTEAU
Expert Filières Agricoles et Alimentaires

Communiqué de presse du Comité de Pilotage du Pacte sur les Dates de Consommation

38 acteurs de la filière alimentaire signent le Pacte sur les Dates de Consommation de Too Good To Go 10 engagements concrets pour réduire le gaspillage alimentaire

Paris, le 28 janvier 2020 - 38 acteurs de la filière alimentaire (industriels, distributeurs, fédérations et associations de consommateurs et de protection de l'environnement) présentent le premier Pacte sur les Dates de Consommation pour réduire le gaspillage alimentaire lié à ces dernières. Initié par Too Good To Go, le Pacte comprend 10 engagements ambitieux, concrets et mesurables, portant sur la gestion et la compréhension des dates de consommation. Soutenu par les Ministères de la Transition Écologique et de l'Agriculture et de l'Alimentation, l'objectif du Pacte est que l'ensemble des acteurs de la chaîne alimentaire le signent et s'engagent pour réduire le gaspillage alimentaire à leur tour.



Pacte

Dates de Consommation

Initié par le mouvement leader de lutte contre le gaspillage alimentaire Too Good To Go et soutenu par les Ministères de la Transition écologique et solidaire et de l'Agriculture et de l'Alimentation, et le Conseil National de l'Alimentation, le Comité de Pilotage sur les Dates de Consommation compte 16 organisations partenaires (des producteurs aux consommateurs) qui ont travaillé main dans la main pour faire des dates de consommation un indicateur fiable et compréhensible pour les consommateurs, tout en harmonisant les bonnes pratiques des professionnels.

10 engagements co-construits, concrets et mesurables, ont été définis reposant sur quatre piliers d'action :

- **Éduquer et sensibiliser l'ensemble des publics : des producteurs aux collaborateurs des entreprises agroalimentaires jusqu'aux consommateurs.** Cela passe notamment par une campagne de communication nationale ou la mise en place de rayons anti-gaspi en magasin.
- **Clarifier la différence entre Date Limite de Consommation (DLC) et Date de Durabilité Minimale (DDM) auprès des consommateurs,** par exemple *via* l'apposition de pictogrammes visuels permettant la différenciation immédiate entre DLC et DDM.
- **Optimiser la valorisation des produits exclus des circuits de vente** par la mise en place d'une cartographie commune des acteurs anti-gaspi par territoire et en optimisant le suivi des stocks tout au long de la chaîne d'approvisionnement afin d'éviter le gaspillage alimentaire.

- **Collaborer entre acteurs du secteur pour harmoniser les bonnes pratiques et optimiser les flux de distribution.** Il est important d'assurer la cohérence entre les dates de consommation d'une même référence produit ou de substituer les DLC par des DDM quand cela est possible.

Pour Lucie Basch, Présidente de Too Good To Go : *“Notre livre blanc sur les dates de péremption nous a permis de réunir les faits nécessaires pour lancer l'alerte. Too Good To Go a ensuite joué un rôle de fédérateur pour rassembler les acteurs de la chaîne alimentaire et de la société civile afin de travailler à des solutions concrètes pour réduire le gaspillage alimentaire dû aux dates. Le Pacte sur les Dates de Consommation propose aux parties prenantes de s'engager concrètement pour des pratiques plus responsables. Le travail intense des 16 partenaires du comité de pilotage a permis la construction des 10 engagements du Pacte qui constituent un plan d'action ambitieux et mesurable pour tous les acteurs de la chaîne alimentaire qui décident de signer et s'engager contre le gaspillage alimentaire. Le Pacte sur les Dates de Consommation est l'opportunité pour des entités habituellement en forte concurrence de collaborer et d'échanger pour, ensemble, faire mieux. Les consommateurs demandent aujourd'hui des actes concrets sur ce sujet si essentiel, l'écologie ne peut être partisane.”*

Autour de Too Good To Go, le Comité de Pilotage à l'origine du Pacte sur les Dates de Consommation est composé des organisations suivantes qui deviennent de facto les premiers signataires du Pacte :

- Des distributeurs : Carrefour, Cora, E.Leclerc, Intermarché, Monoprix
- Des industriels : Bel, Danone, Les 2 Vaches, Michel et Augustin
- Des fédérations professionnelles : l'ANIA, la FCD
- Des associations de consommateurs : Familles Rurales
- Des associations de protection de l'environnement : France Nature Environnement
- Des entreprises qui luttent contre le gaspillage alimentaire : CB+, Comerso
- Un expert indépendant des filières agricoles et agroalimentaires : Jean-Charles Catteau

- Des contributeurs externes : La Coopération Agricole, Régali de Normandie, SOLAAL, Système-U

Le Pacte ([voir version PDF](#)) et ses 10 engagements détaillés du Pacte sont disponibles sur le site www.pactedatesconsommation.fr.

Une vidéo de présentation du Pacte est en ligne [ici](#).

Distributeurs, industriels, producteurs, fédérations et associations souhaitant s'engager eux aussi peuvent signer le Pacte en ligne *via* le site www.pactedatesconsommation.fr.

Le Pacte sur les Dates de Consommation a déjà été signé par les entités suivantes :

- Auchan Retail France
- Bio c' Bon
- Casino
- Conseil National de l'Alimentation (CNA)
- Fédération Nationale des Industries Laitières (FNIL)
- Franprix
- La Grande Épicerie de Paris
- Les nouveaux fromagers
- Marché de Léopold
- Naturalia
- Nature & Découvertes
- Naturéo
- Nestlé France
- No Filter
- Savencia
- Saveur Bière
- Supermarché Match
- Système U

Des visuels illustrant le Pacte sont disponibles [ici](#)

A propos de Too Good To Go

Certifié B-Corp, le mouvement Too Good To Go est le leader dans la lutte contre le gaspillage alimentaire. Téléchargée par plus de 6 millions de Français, l'application Too Good To Go a sauvé 12 millions de repas depuis son lancement, grâce à son réseau de 12 000 commerçants partenaires aux profils variés.

Fondée en juin 2016 par l'ingénieure centralienne Lucie Basch, Too Good To Go France est basée à Paris et emploie aujourd'hui 80 "waste warriors" passionnés, et s'engage sur tous les fronts contre le gaspillage alimentaire.

Too Good To Go a notamment publié en octobre 2019 son premier livre, le "Guide Anti-Gaspi" qui donne les clés au consommateur pour réduire le gaspillage à la maison.

Plus d'informations sur www.toogoodtogo.fr - Kit presse disponible [ici](#) (visuels et anciens communiqués).

Contact presse Too Good To Go : Stéphanie Moy smoy@toogoodtogo.fr 06 32 55 85 48

Démarchage téléphonique : le Sénat ne doit pas rouvrir la boîte de Pandore

Après avoir obtenu d'importantes avancées à l'Assemblée nationale pour lutter contre le fléau du démarchage téléphonique dont sont victimes 9 Français sur 10, l'ADEIC, l'AFOC, l'ALLDC, la CSF, le CNAFAL, la CNAFC, la CLCV, Familles de France, Familles Rurales, l'UFC-Que Choisir et l'UNAF s'alarment aujourd'hui de leur possible détricotage par la Haute Assemblée. Alors que les Sénateurs examineront demain en plénière le texte de loi, nous les exhortons à ne pas revenir aux inadmissibles excès du secteur, source d'exaspération mais aussi et surtout d'une multitude de litiges de consommation.

Interdiction dans la rénovation énergétique : seule réponse à l'explosion des litiges

Un tiers des litiges « rénovation énergétique » ont pour origine le démarchage téléphonique, avec notamment la machine à arnaque de « l'isolation à un euro ». L'Assemblée nationale avait entendu l'appel des associations et autorités en décidant de mettre fin au démarchage dans ce secteur, mais la Commission des Lois du Sénat est revenue sur cette avancée majeure. La position du Sénat est paradoxale à l'heure où un groupe de travail interministériel et une instance paritaire, le Conseil National de la Consommation, travaillent sur la lutte contre les pratiques frauduleuses en rénovation énergétique. Face aux montants en jeu et à l'ampleur du démarchage intempestif, seule une interdiction du démarchage pourra limiter les litiges et restaurer la confiance dans ce secteur.

Mais au-delà de la rénovation énergétique, les secteurs de l'assurance (notamment santé) ou de la fourniture d'énergie sont également sources de litiges comme le dénoncent régulièrement nos associations mais aussi les autorités de régulation (Médiateur national de l'Energie, ACPR). L'élargissement de l'interdiction à ces secteurs permettrait d'assainir davantage la situation.

Blocage d'appels : non au rétropédalage

L'Assemblée avait imposé que les opérateurs bloquent les appels et messages frauduleux provenant de l'international et dissimulés par un numéro français (« spoofing »). La Commission des Lois du Sénat a également supprimé cette avancée à même de limiter bon nombre d'escroqueries. Les Sénateurs doivent impérativement restaurer cette obligation.

A défaut d'opt-in, un opt-out strict doit s'imposer

L'interdiction de principe du démarchage sauf consentement exprès du consommateur, réclamée par nos associations et les 450 000 consommateurs ayant signé la pétition « Démarchage téléphonique : interdisons le fléau », et qui a fait ses preuves à l'étranger, tarde à être mise en œuvre en France. Mais à défaut d'opt-in, et face à l'échec criant du système Bloctel actuel avec sa myriade d'exceptions, il importe au moins de mettre en place un opt-out strict. Concrètement, un consommateur inscrit sur la liste d'opposition ne doit pas pouvoir recevoir d'appels commerciaux à l'exception des seuls appels des professionnels avec lesquels il a un contrat en cours et, uniquement, si l'appel est en lien direct avec l'objet du contrat. Les exceptions sont encore trop nombreuses et il faut que les Sénateurs les restreignent.

Appels commerciaux : à quand la transparence ?

Prévue par les textes européens (Règlement e-privacy) et techniquement possible, la mise en place d'un préfixe unique pour les appels à visée commerciale permettrait aux consommateurs d'identifier rapidement et simplement les appels commerciaux et, le cas échéant, de choisir de décrocher ou non.

Les Sénateurs doivent comprendre l'importance et l'urgence d'assainir en profondeur le secteur du démarchage téléphonique.



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

COMPLEMENTAIRES SANTE

Lisibilité et résiliation : les engagements doivent être tenus !

Alors que la réforme du 100 % Santé est menacée par l'éventualité d'un report de l'entrée en vigueur de la possibilité de résilier à tout moment les contrats de complémentaire santé, le Comité consultatif du secteur financier (CCSF) entend adopter sous peu un avis pour améliorer enfin leur lisibilité. Face à l'inflation galopante des tarifs et la qualité très inégale des contrats, la CLCV, Familles Rurales, UFC-Que Choisir et l'UNAF, associations représentant les consommateurs et les familles, appelons les pouvoirs publics à remettre ce secteur au service des assurés, notamment pour lutter contre le renoncement aux soins.

La résiliation à tout moment ne doit pas être repoussée

Les complémentaires santé prennent en charge tout ou partie des dépenses de soins et de biens médicaux des assurés en supplément des remboursements de la Sécurité sociale. Pourtant, la flambée des cotisations (700 euros en moyenne en 2020, + 50 % depuis 2006) et la qualité très inégale des garanties contribuent aux renoncements aux soins, dont l'ampleur est alarmante¹. Cette inflation galopante rend d'autant plus indispensable l'entrée en vigueur de la résiliation à tout moment des complémentaires, adoptée par le Parlement en juillet 2019. Prévues au plus tard pour le 1^{er} décembre prochain, cette avancée pourrait être remise en cause par le lobbying des fédérations de complémentaires santé. Prenant prétexte de la crise sanitaire, les professionnels tentent en effet d'ajourner cette mesure exigée pourtant par le Président de la République, ce qui serait inacceptable pour les consommateurs et les familles.

Dans un secteur coûteux et conflictuel (les litiges portant sur le montant des indemnités des complémentaires santé représentent, à eux seuls, près d'un tiers des réclamations de l'ensemble du secteur de l'assurance²), les assurés doivent enfin pouvoir changer de contrat quand ils en ont besoin !

Engagements sur la lisibilité de 2019 : des avancées périphériques face à l'obscurité des brochures

Ces difficultés sont renforcées par les carences récurrentes de lisibilité des contrats. Sous la pression, l'Union nationale des organismes d'assurance maladie complémentaire (UNOCAM) a promis, une nouvelle fois, de faciliter leur lecture en 2019³. Un an plus tard, si la profession s'est autocongratulée, dans un bilan dont elle était juge et partie, l'étude des garanties des dix-sept principaux organismes santé⁴ livre pourtant un constat beaucoup plus réservé.

L'harmonisation d'une quinzaine de libellés des tableaux de garantie constitue une avancée bien modeste pour favoriser la comparaison. Elle laisse libre court à des tableaux dont l'ordre est chaotique et qui sont constitués d'une litanie de rubriques et sous-rubriques, subdivisée en colonnes correspondant à des « formules ». En conséquence, l'assuré fait face à une jungle de références : on en compte en moyenne 180 et pas moins de 505 chez Generali France.

De même, la promesse de diffuser une liste d'exemples de remboursements est un trompe-l'œil tant sa mise en œuvre est imparfaite. Alors que la logique voudrait que les exemples soient adossés au tableau de garanties, ce n'est le cas que pour trois des organismes étudiés. Pire, même sur internet, cette liste est restée incomplète ou introuvable sur les sites de près de la moitié des principaux organismes.

La persistance des mauvaises pratiques appelle une réforme ambitieuse

Au vu des échecs répétés des engagements professionnels, nos associations appellent les pouvoirs publics à créer les conditions d'une concurrence salubre sur le secteur des complémentaires santé.

Avant tout, les pratiques nocives doivent cesser. En effet, parmi dix-sept des principaux organismes de complémentaires, quatorze persistent à ne pas distinguer leurs remboursements de ceux de la Sécurité sociale. De même, douze d'entre eux n'expriment pas leurs indemnités sur l'optique, le dentaire et les audioprothèses en euros, mais avec des pourcentages supérieurs à 100 % (jusqu'à 150 %, 200 % voire 400 %).

Constatant que l'indulgence a laissé prospérer des contrats incomplets (liste des exemples de remboursement absente, libellés non concordants), les pouvoirs publics doivent imposer une présentation harmonisée de leurs brochures, comme l'ont fait les banques depuis 2010.

¹ 25 % des usagers ont renoncé au moins une fois aux soins sur un an in EHIS-ESPS 2014, Drees-Irdes, octobre 2017.

² Conférence de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR), 23 novembre 2018.

³ Engagement pour la lisibilité des garanties de complémentaire santé, UNOCAM, 2019.

⁴ Relevé réalisé sur les sites de Groupe Vyv, Malakoff Humanis, Axa France, Groupama, Aésio, AG2R La Mondiale, Covéa, Groupe Pro BTP, Generali France, Swiss Life, Groupe Macif, La Mutuelle Générale, Klesia, Uneo, MNH, Groupe Mutualia, Mutuelle générale des cheminots qui totalisent 26 milliards d'euros de cotisation, soit environ 70 % du marché.

Enfin, pour garantir la pérennité des droits des consommateurs, à défaut d'un texte réglementaire du Gouvernement, les travaux du CCSF doivent aboutir à des normes professionnelles dont la bonne application devra être contrôlée et, le cas échéant, sanctionnée par le régulateur (ACPR).

Déterminées à remettre le secteur des complémentaires santé au service des assurés, les associations, la CLCV, Familles Rurales, UFC-Que Choisir et l'UNAF, constatant la carence des pouvoirs publics et les échecs successifs des engagements professionnels, demandent au Gouvernement l'entrée en vigueur au plus tard au 1^{er} décembre prochain de la résiliation à tout moment, et l'encadrement par la réglementation de la lisibilité et de la comparabilité des offres d'assurance complémentaire.

Dans cette attente, l'adoption rapide d'un avis du Comité consultatif du secteur financier (CCSF) doit permettre, par l'élaboration de normes professionnelles visées par l'ACPR :

- La normalisation de la présentation des contrats de complémentaire santé, par la mise en œuvre d'un sommaire-type commun à toute la profession ;
- La distinction systématique des remboursements selon qu'ils proviennent de la Sécurité sociale ou de l'organisme complémentaire ;
- La généralisation de la présentation des remboursements en euros lorsque cela est possible, notamment pour l'optique, le dentaire, les soins auditifs ;
- L'accès aux contrats et tarifs des complémentaires santé sans avoir à renseigner des informations personnelles (numéro de téléphone, courriel, etc.).



CONTACT PRESSE : niki.vouzas@famillesrurales.org | 06 49 49 75 17

La Sacem prolonge et renforce ses mesures d'aide pour accompagner ses membres et ses clients et partenaires diffuseurs de musique

Neuilly-sur-Seine
Le 30 octobre 2020

Face à la crise de la Covid-19, les mesures sanitaires annoncées mercredi par le Président de la République vont à nouveau impacter très durement les auteurs et les compositeurs et éditeurs de musique. Déjà extrêmement fragilisés par la crise, ils sont nombreux à n'avoir pas repris leur activité depuis mars dernier.

Ces nouvelles mesures sont également lourdes de conséquences pour tous les lieux publics contraints de fermer leurs portes pendant de longues semaines. Bars, cafés, restaurants, clubs, commerces, salons de coiffure... en diffusant chaque jour de la musique, ces lieux jouent un rôle fondamental pour faire vivre les œuvres, notamment celles de la Scène Française, et sont des partenaires essentiels de la création musicale.

La Sacem est aux côtés de ses membres...

Les auteurs et les compositeurs et éditeurs de musique mais aussi les auteurs-réalisateurs, auteurs de doublages et sous-titrages, dont les revenus dépendent de la diffusion de leurs œuvres, sont déjà et vont continuer à être durablement et fortement frappés par cette crise. En effet, contrairement aux autres modes de rémunération artistique, les droits d'auteur ne sont payés qu'après l'exploitation et la diffusion des œuvres. La crise sanitaire a d'ores et déjà montré un premier impact pour nos membres sur la répartition d'octobre et se poursuivra plus durement encore lors de la prochaine répartition de janvier 2021.

Depuis le début de la crise sanitaire, la Sacem s'est mobilisée aux côtés de ses membres en mettant en place :

- [un plan de 43M€ de mesures d'urgence](#), parmi les premières et les plus fortes prises en Europe, répondant à la fois aux situations d'urgence et à la nécessité de garantir la continuité des revenus des créateurs : avances exceptionnelles de droits d'auteur, adaptation des aides aux projets...
- [un fonds de secours, avec le soutien du CNC](#), pour les compositeurs de musique à l'image.

Ces mesures d'entraide et de solidarité - qui ont déjà bénéficié à 4 000 auteurs et compositeurs et éditeurs de musique - restent actives. Les membres de la Sacem peuvent faire leur demande via leur espace membre sur sacem.fr

Dès les premiers jours de la crise, la Sacem, aux côtés des organisations professionnelles, a milité auprès des pouvoirs publics pour que ses membres soient éligibles aux principaux mécanismes de solidarité mis en œuvre au niveau national. Elle a obtenu un soutien du Centre National de la Musique en direction de ses membres. Elle s'efforce également d'obtenir de l'Etat des mesures de soutien spécifiques aux auteurs, aux compositeurs et aux éditeurs de musique.

... et solidaire avec ses 500 000 partenaires

La Sacem est particulièrement concernée par la situation économique de tous les lieux qui diffusent de la musique au public (bars, cafés, restaurants, clubs, commerces ...), organisateurs d'événements, salles de concerts, festivals... L'activité et les revenus de ses 500 000 partenaires sont lourdement impactés par les mesures visant à endiguer la propagation du coronavirus.

En diffusant de la musique, ils permettent aux créateurs de vivre de leur métier. Pleinement solidaire, la Sacem met à nouveau en place – pour toute la durée du confinement et de façon automatique- des mesures spécifiques d’accompagnement pour les soutenir au mieux dans cette période si difficile pour tous.

- La suspension de toute facturation des droits d’auteur
- La suspension des prélèvements automatisés sur comptes bancaires
- La suspension des contrats pour la période de fermeture imposée par les pouvoirs publics pour toutes les exploitations permanentes **dans lesquelles il est procédé à des diffusions de musique de sonorisation ou d’ambiance** (cafés, restaurants, coiffeurs, commerces...)
- La suspension des pénalités (pour non-paiement dans les délais) jusqu’au 1^{er} décembre.

Malgré la fermeture de l’accueil physique de ses locaux en région comme au siège à Paris, conformément aux dernières dispositions sanitaires, le déport des équipes vers le télétravail a été réalisé pour permettre de maintenir pleinement opérationnel, l’accueil par téléphone et par e-mail des sociétaires et de nos clients, diffuseurs de musique.

--
Contacts presse

Mathilde Gaschet
06 87 74 23 04
mathilde.gaschet@sacem.fr

Anthony Rival
06 07 31 43 95
anthony.rival@sacem.fr

Service de presse
01 47 15 45 92
service.de.presse@sacem.fr

Jean-Noël Tronc, directeur général-gérant de la Sacem déclare : « *Les nouvelles mesures sanitaires annoncées mercredi, nécessaires pour protéger les Français, sont un nouveau coup très dur porté à la musique, aux auteurs, aux compositeurs et aux éditeurs de musique, ainsi qu’à tous nos clients diffuseurs de musique. Nous voulons d’abord leur exprimer notre solidarité. Plus que jamais, la Sacem est pleinement mobilisée à leurs côtés pour les aider à travers cette crise. Nous allons poursuivre le dialogue avec les pouvoirs publics pour soutenir nos membres dans cette période et annoncerons de nouvelles mesures d’aide dans les prochaines semaines. Ensemble, nous devons faire vivre la musique et tout faire pour que ceux qui vivent de la musique puissent continuer à le faire. C’est par le dialogue, la concertation et la solidarité que nous sortirons de cette crise.* »

A propos de la Sacem

La musique accompagne nos vies et, depuis 169 ans, la Sacem accompagne celles et ceux qui la créent.

170 000 auteurs, compositeurs et éditeurs l’ont choisie pour gérer leurs droits d’auteur. Porte-voix des créateurs, partenaire de confiance des diffuseurs de musique, la Sacem agit pour faire rayonner toutes les musiques, dans leur diversité.

Société à but non lucratif, la Sacem contribue à la vitalité et au rayonnement de la création sur tous les territoires, via un soutien quotidien à des projets culturels et artistiques.

Ensemble, faisons vivre la musique !



le 20 février 2020

Comité interministériel aux ruralités

Vigilant mais optimiste, le Parlement rural appelle à un sursaut dans les actions en faveur du monde rural

Le Premier ministre, accompagné de plusieurs ministres, a présidé dans les Vosges un comité interministériel dédié à la ruralité, pour s'assurer de la mise en œuvre de l'Agenda rural.

Si les premières mesures tangibles sont à saluer, les membres du Parlement rural français restent vigilants et souhaitent que cette démarche, à quatre semaines des municipales, ne reste pas électoraliste.

L'enjeu principal réside dans la nécessité d'avoir davantage et plus rapidement du concret, partout dans le pays et de mobiliser des moyens financiers aujourd'hui insuffisants pour irriguer les territoires, au regard des urgences sociales et économiques. Les membres du Parlement rural français sont prêts à participer plus encore à la mise en œuvre de cet Agenda et continueront d'ailleurs à prendre des initiatives dans ce sens.

La communication autour des « expérimentations » ne peut être considérée comme suffisante pour répondre au besoin de services et à l'attente de nos concitoyens. Nous sommes encore loin du compte dans l'application des décisions de l'État lui-même.

Pour autant, les membres du Parlement rural se déclarent satisfaits que la ruralité aujourd'hui constitue un sujet important dans le débat public. Cela témoigne d'une prise de conscience de la nécessité d'agir en faveur des habitants du monde rural et marque un changement notoire de considération pour des défis trop longtemps négligés.

Depuis la remise du rapport (« Ruralité : une ambition à partager ») la situation de vie des habitants de nos villages continue de se dégrader. Aussi, le Parlement rural appelle le Gouvernement, le Parlement et le CESE à enrichir et donner des moyens financiers nouveaux à la hauteur des besoins. Il demande la généralisation des solutions déjà éprouvées, dès le projet de loi rectificatif 2020.

Les réseaux d'acteurs ruraux, s'ils restent optimistes et volontaires pour agir ensemble, appellent également les acteurs du monde rural à se prendre en main pour mettre en œuvre des solutions locales. Le Parlement rural, déjà rejoint par de nombreux réseaux et structures, fera au printemps une première série de propositions pour enrichir un Agenda rural qui aujourd'hui manque singulièrement de souffle au regard de l'évolution des conditions de vie de nos populations en matière d'accès aux soins, de solutions de mobilité, d'accès à l'emploi, à la culture, à l'éducation, aux services de proximité, etc., et compte sur une mobilisation effective et sincère de tous les ministères et toutes les administrations.

Le Parlement rural a été créé en conclusion de l'action Ruralisons ! du 4 juin 2019 par les réseaux suivants : Union des Métiers et des Industries de l'Hôtellerie, Association des Maires Ruraux de France, Familles rurales, Association Nationale Nouvelles Ruralités, Maisons Familiales rurales, Leader France, et Ruralité Environnement Développement, rejoints depuis par d'autres comme le MRJC. La fédération des PNR, la FNSEA, les Bistrots de Pays, la FNCCR ont souhaité être signataires complémentaires de ce communiqué.

Contacts Presse :



Association des Maires Ruraux de France :

Cédric SZABO – 06 85 76 94 90 – cedric.szabo@amrf.fr – amrf.fr



Maisons Familiales Rurales :

Christophe BERNARD – 06 83 53 76 37 – brigitte.gehin@mfr.asso.fr – www.mfr.asso.fr



Association Nationale Nouvelles ruralités :

Julien MEZZANO – 03 86 60 68 50 – julien.mezzano@nouvellesruralites.org – les-nouvelles-ruralites.com



Union des Métiers et des Industries de l'Hôtellerie :

Ophélie ROTA – 06 82 82 95 82 – ophelie.rota@umih.fr – umih.fr



Familles Rurales :

Niki VOUZAS – 06 49 49 75 17 – niki.vouzas@famillesrurales.org – famillesrurales.org



Leader France :

Alexis LEBRAT – 07 85 03 69 77 – leader.alexislebrat@gmail.com – leaderfrance.fr



Ruralité Environnement Développement :

Gérard PELTRE – 06 07 23 21 85 – gerard.peltre@gmail.com – www.ruraleurope.org



Mouvement Rural des Jeunesses Chrétiennes :

Cédric LETOURNEUR – 01 48 10 38 30 – c.letourneur@mrjc.org – mrjc.org

Familles Rurales en chiffres :

170 000	familles adhérentes vivant dans 10 000 communes
2 200	associations locales fédérées dans 94 départements et régions
40 000	bénévoles
20 000	salariés
100	Relais Familles
145	permanences d'information et de défense des consommateurs
2 100	accueils collectifs de mineurs
400	lieux d'accueil de la petite enfance
500	groupes de jeunes
5 000	stagiaires BAFA/BAFD
1 800	associations proposant des activités culturelles, récréatives et sportives
3 500 000	heures de services à domicile

<https://loiret.famillesrurales.org/>



Familles Rurales

Fédération départementale du Loiret

1 rue d'Aquitaine

45380 La Chapelle Saint-Mesmin

Tel. : 02 38 65 48 80

Email :

fd.loiret@famillesrurales.org

<https://loiret.famillesrurales.org/>



Association loi 1901, agréée et habilitée pour son action :

- | | |
|----------------|-------------------|
| - famille | - tourisme |
| - consommation | - environnement |
| - éducation | - vie associative |
| - jeunesse | - formation |
| - loisirs | - santé |

Membre de Familles Rurales, fédération nationale,
reconnue d'utilité publique.